



DU HAUT DE LA TOUR

Le magazine municipal des Barbentanais | n° 106 | juin < > novembre 2023



**ON SE LÈVE POUR LA
MONTAGNETTE!**
**GRANDE OPÉRATION
DE LEVÉE DE FONDS**
AVEC LE SOUTIEN DE



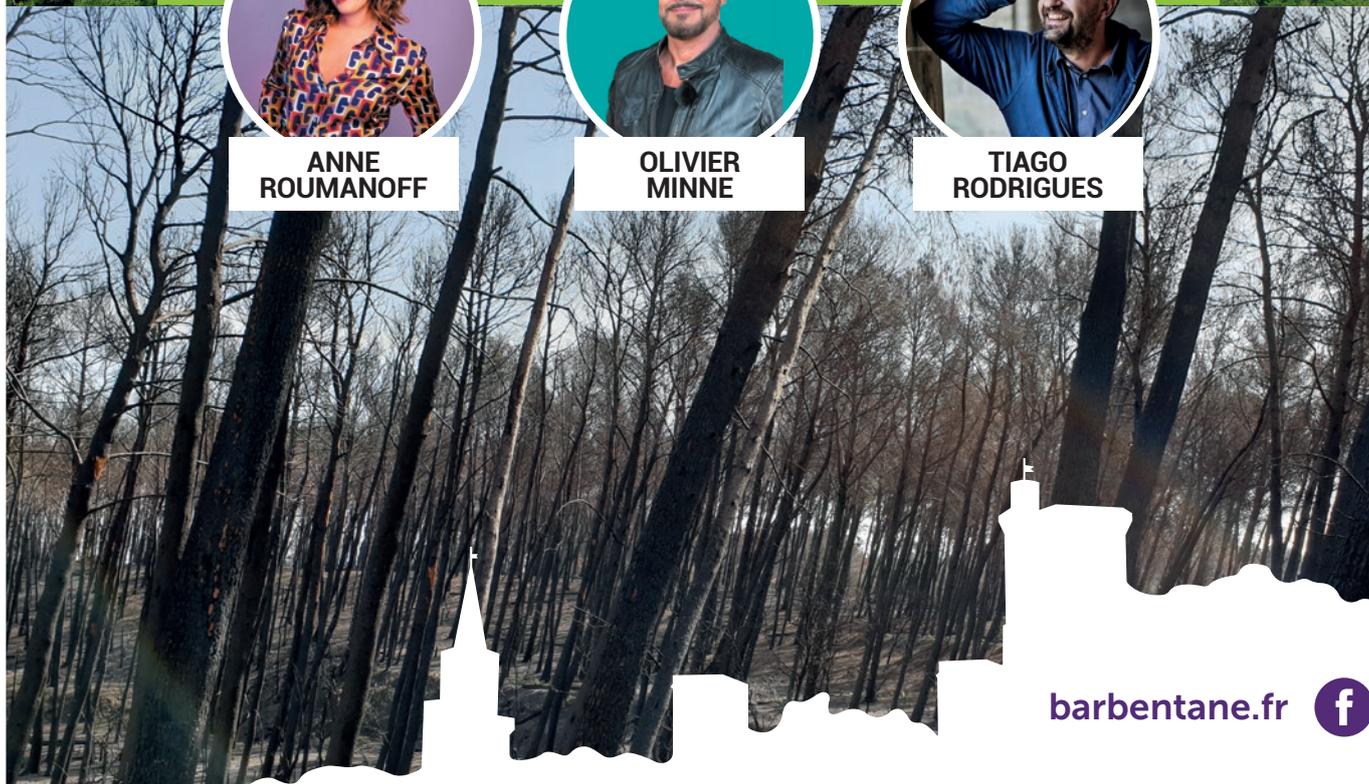
**ANNE
ROUMANOFF**



**OLIVIER
MINNE**



**TIAGO
RODRIGUES**



barbentane.fr





Jean-Christophe Daudet

Maire de Barbentane
Vice-Président de
Terre de Provence Agglomération,
délégué à l'environnement

LE MOT DU MAIRE

Chères Barbentanaises et chers Barbentanais,

Quel plaisir de rédiger cet éditorial de ce si particulier numéro du « Du Haut de la Tour ». En effet, après le douloureux été que nous avons connu l'an dernier, nous avons souhaité que celui de cette année soit celui du rassemblement et de la joie avec le lancement d'une grande campagne de levée de fonds, baptisée, « on se lève pour la Montagnette » et en point d'orgue, la soirée du 6 août au Séquier en hommage à notre massif, intitulée « La Montagnette en fête » avec, comme tête d'affiche, Anne Roumanoff.

Le point de départ de cette idée a germé dans nos têtes quand l'an dernier, un vaste mouvement de solidarité est apparu chez les habitants et ceux des communes touchées par les incendies qui souhaitaient « donner quelque chose » mais qui ne pouvaient pas le faire car aucune structure et pour cause, n'était en capacité de recevoir leurs dons. C'était en quelque sorte, la double peine ; la tristesse de voir notre chère Montagnette partir en fumée et l'impuissance à pouvoir faire quoi que ce soit, ne serait-ce que donner un peu d'argent pour sa renaturation.

C'est la raison pour laquelle j'ai très vite demandé aux services municipaux d'élaborer un dossier pour obtenir la faculté auprès des services de l'État que la commune de Barbentane puisse recevoir des dons défiscalisés ce qui fut, non sans mal, chose faite. Chaque personne ou entreprise qui va donner par exemple 100 € bénéficiera de 66 € de réductions fiscales. Dans le mouvement, nous avons lancé cette vaste campagne, « on se lève pour la Montagnette », parrainée par Olivier Minne, pour recevoir le maximum d'argent possible pour nous aider à la réhabiliter. C'est pourquoi, il est essentiel que vous en soyez les premiers ambassadeurs et que vous en parliez abondamment autour de vous. Chaque don comptera et je vous certifie que chaque euro que nous recevrons ira vers notre chère Montagnette.

Cet été, que nous voulons festif connaîtra également un événement majeur que Barbentane n'a jamais encore connu dans son histoire : L'organisation de représentations dans la Montagnette d'un spectacle du festival d'Avignon qui se veut être un hommage du festival d'Avignon aux terribles incendies de l'an dernier et une évocation de l'œuvre de Jean Giono. En tant que Maire de Barbentane, j'en suis profondément touché et honoré. Je tiens ici, à remercier en premier lieu, Olivier Minne et Tiago Rodrigues pour leur superbe soutien dans cette aventure humaine et aussi Joann Sfar ainsi que tous les artistes ou personnalités qui nous ont aidés autour de cette magnifique mobilisation que nous voulons la plus large possible.

Il le sera aussi grâce à la richesse de tout ce que vous faites de bien et de bon pour le village qui vous est également présenté dans les pages qui suivent.
Merci à tous ceux qui font vivre Barbentane et qui le protègent.
Merci à ceux qui lui accordent de l'intérêt et le respectent.
Merci à l'équipe municipale et aux services municipaux pour leur précieuse implication.

Je vous souhaite un très bel été à Barbentane et que tout le monde se lève pour la Montagnette !!!

*vo*tre maire,



VIE DE LA COMMUNE

- 4 | **Vie communale et commerces :** les dernières nouveautés
- 6 | **Des animations** auréolées de succès pour **la médiathèque**

N°106

Été 2023

Du Haut de la Tour,
le magazine d'information
de la Ville de Barbentane.

Directeur de publication :
Jean-Christophe Daudet

Conception et réalisation :
SUNMADE

Couverture et flyer page 25 :
AGENCE SIGNE DES TEMPS

Équipe éditoriale :
Christelle Brémond,
Laurent Bourbousson,
Mathieu Stempfél,
Véronique Navarro,
Véronique Moucadeau

Crédits photos :
Ingrid Mareski, Jeff Le Cardier,
Moulin de Bretoule,
Christophe Raynaud de Lage,
Ville de Barbentane.

Impression :
Imprimerie De RUDDER
Imprimé sur papier PEFC Certified
2500 exemplaires

- 7 | **CCAS :** le Service d'aide à domicile par Marie-France Lacroix

- 8 | **Dossier :** un bilan budgétaire 2022 satisfaisant

- 12 | Au cœur d'une tournée de déchets

- 13 | **Fiche citoyenne :** Pensons tri sélectif

- 15 | Et si on passait tous au compostage ?



COMPOST

- 16 | **Patrimoine :** La Tour Anglica, véritable symbole pour le village et son identité

- 18 | Le suivi des travaux de la Montagnette avec Juliette Huon, technicienne forestière territoriale

- 20 | **Le projet Ren'essence :** grandir avec la Montagnette

- 23 | **Projecteur sur** La Montagnette en Fête avec **Olivier Minne**

- 24 | Le Festival d'Avignon à Barbentane en hommage à la Montagnette : Tiago Rodrigues

- 25 | **On se lève pour la Montagnette :** une campagne de collecte pour notre environnement naturel proche



LOUIS MANGEOT

- 26 | **Louis Mangeot,** jeune champion de BMX Race

- 27 | État civil

- 28 | Expression Libre

- 29 | Agenda

- 32 | Ça se passe comme ça à Barbentane



BARBENTANE EN PHOTOS



ASSISES DES ASSOCIATIONS

Le mardi 21 mars, Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbentane et Edith Biancone, 1^{ère} adjointe déléguée aux associations, ont convié les associations barbentanaïses aux premières assises des associations.

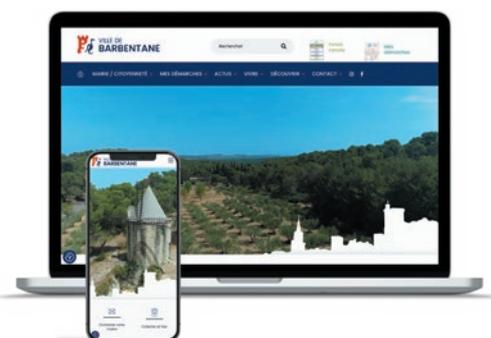
L'objectif de cette rencontre : la présentation d'une nouvelle organisation pour améliorer et consolider les liens entre la commune de Barbentane et les acteurs du tissu associatif local.

Parmi les 80 associations que compte la commune, la plupart était représentée pour échanger autour de sujets concrets : la réservation, la mise à disposition et l'utilisation des bâtiments communaux, la mise à disposition de matériel, l'organisation des manifestations

ponctuelles, l'octroi de subventions ... ainsi que tous les points faisant partie intégrante du projet de convention annuelle présenté lors de la séance.

La commune de Barbentane, qui a procédé au recrutement spécifique d'une personne en charge des relations avec toutes les associations, met tout en œuvre pour que le fonctionnement soit cohérent et pour contenter tous les acteurs de la vie associative barbentanaïse, dont les projets sont très riches et diversifiés.

Une écoute de chaque instant est nécessaire pour accompagner au mieux les associations dans le bon déroulement de leurs activités et manifestations mais également lors des dépôts de dossiers de demandes de subvention.



NOUVEAU SITE INTERNET

Entièrement pensé pour chacun d'entre nous, le nouveau site internet de la ville est un site plus dynamique, plus pratique, plus simple et plus moderne.

Dès la page d'accueil, découvrez les vues imprenables de notre beau village, avec un accès direct aux actualités et à l'agenda.

Les rubriques, clairement identifiées, facilitent votre navigation. L'accès à l'information devient plus simple, plus direct, afin que chacun d'entre vous trouve une réponse rapidement, que ce soit par exemple en matière d'urbanisme

ou encore d'accès au portail famille. C'est un site complet qu'il vous est proposé de découvrir au fil de vos recherches, avec de nouvelles rubriques : les nouveaux arrivants ou encore les contacts utiles.

Beaucoup plus visuel que le précédent, les contenus se diversifieront au fur et à mesure de son évolution avec des vidéos notamment et bien entendu vos remarques d'amélioration.

Il n'y a qu'une seule adresse à retenir :

www.barbentane.fr



BIENVENUE

CHRISTELLE BRÉMOND

Après un parcours Lettres/ Théâtre suivi d'un Master Médiation culturelle de l'art, Christelle Brémond a officié pendant 14 ans dans le secteur du patrimoine et de la culture sur le territoire d'Arles, sa ville de naissance.

Après avoir occupé le poste de chargée des actions culturelles et de la communication pour le Musée de la Camargue (Parc naturel régional de Camargue), elle poursuit sa carrière au sein de la commune de Barbentane où elle assure aujourd'hui les fonctions d'assistante communication, événementiel et relations aux associations.

Passionnée d'écriture, de théâtre et de cinéma, investie dans le milieu associatif, elle a toujours à cœur de créer des liens entre les disciplines et les habitants d'un même territoire.

VIVIANE ROUCHIE

Après 31 ans dans la fonction territoriale, j'ai décidé de rejoindre l'équipe de la mairie de Barbentane où je suis en charge de la responsabilité du service urbanisme. Depuis mi-juin 2022, c'est avec grand plaisir que je poursuis mes missions au sein du service public ce qui m'a toujours tenu à cœur. N'hésitez pas à me consulter pour vos projets, à l'occasion d'un rendez-vous.

CÉLINE QUINTOIS

Après une expérience de plus de 20 ans au sein d'une autre collectivité des Bouches-du-Rhône en qualité de responsable administratif et financier, Céline décide de rejoindre la commune de Barbentane en qualité d'assistante de Monsieur le Maire et des élus. Elle assurera la tenue de son agenda, la prise de rendez-vous et sera également une interface entre nos services municipaux, nos administrés et nos élus.

Son expérience du service auprès du public permettra une assistance quotidienne pour faciliter le travail des élus et mieux répondre aux demandes des barbentanaïses.

LA CABANE DE MARIUS

Avec le beau temps et l'arrivée des nouvelles récoltes, la cabane de Marius a rouvert ses portes, en mars dernier.

Le point de vente de produits locaux, installé chemin des Esplantades, près des Arènes de Barbentane, propose une production propre de saison : petits pois, pommes de terre, pois gourmands, salades, épinards, choux, artichauts, fèves. Sans oublier les cerises, spécialités de l'exploitation, ainsi que les autres fruits et légumes de saison : abricots, pêches, figues, prunes, poivrons haricots, courgettes.

L'enseigne, portée par Benoît Malosse, est située à proximité de l'exploitation familiale de 20 hectares. Elle est également détentrice du label Haute valeur environnementale (HVE) répondant à un cahier des charges précis.

Le samedi 1^{er} avril, toute l'équipe a convié les clients à une inauguration festive puisque l'on pouvait faire le tour des vergers en fleurs en calèche et déguster le verre de l'amitié.

Un moment généreux comme le sont **Madeleine, Jean-Claude, Ismael et Benoît**, qui vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h et le samedi de 8h à 12h30.



LES SOIRÉES DU VENDREDI À L'ESCAPADE

Dorénavant tous les premiers vendredis du mois, le restaurant L'Escapade passe en mode karaoké. Très prisées, ces soirées affichent rapidement complet ! Donc, pour vous amuser entre amies et amis, et passer une bonne soirée de détente, entre rires et chansons, scrutez la page Facebook du restaurant lors de l'ouverture des réservations. Et pour cet été, l'équipe de L'Escapade vous propose également, en plus des soirées karaoké, des concerts pour les autres vendredis !

Pour tous renseignements et réservations, tél. : 04 32 61 13 68

LA NOUVELLE TERRASSE DU SAINT-JEAN

Afin de pallier la fermeture que nous souhaitons provisoire du bar Les Négociants et suite à la demande d'Olivier Baud gérant du Saint-Jean, M. le Maire Jean-Christophe Daudet a confirmé l'autorisation de l'installation d'une terrasse d'été sur le petit cours pour l'établissement.

Vous pouvez désormais vous installer tranquillement, pour prendre un café matinal, déguster de bons petits plats ou vous rafraîchir en plein après-midi.

Une belle occasion de profiter du petit cours afin de s'octroyer une jolie pause sous les platanes et être proche du magnifique centre ancien de Barbentane.



LE MOULIN DE BARBENTANE DOUBLEMENT PRIMÉ !



Dans les allées du **Salon International de l'Agriculture**, la Chambre régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur présente l'excellence des produits et des filières de production issus de la région.

Parmi les producteurs, **Le Moulin de Barbentane** est encore une fois représenté et a de nouveau brillé pour la qualité de ses produits.

Jean-Roch Ollier s'est vu doublement récompensé pour son travail : médaille d'Or et une médaille d'Argent pour son huile d'olive de France fruité mûr.

La ville de Barbentane adresse ses plus sincères félicitations à l'équipe du Moulin de Barbentane pour avoir fait aussi bien briller notre si beau village au Concours général de l'Agriculture du SIA 2023.

Barbentane, véritable terre d'oléiculture !

UN FRANC SUCCÈS SUR LES ANIMATIONS, RETOUR SUR UNE PÉRIODE AUTOMNE-HIVER TRÈS RICHE !

NUIT DE LA LECTURE 2023

À la médiathèque, l'année 2023 a démarré avec la 7^e édition des « Nuits de la lecture », organisée par le Centre National du Livre. Des lecteurs passionnés sont venus partager leur coup de cœur sur le thème de la peur en proposant des lectures de textes et poésies d'auteurs variés. Un week-end de janvier convivial ponctué par des dégustations et clôturé par des histoires sur le thème du loup pour le Jeune public.

EXPOSITION VINYLES 2.0 DE SA NAISSANCE AU REBOOT

Alors que les vinyles font leur grand retour dans les rayons et dans nos maisons, la médiathèque a présenté en février l'exposition « Vinyles 2.0 de sa naissance au reboot », mise à disposition par la Bibliothèque départementale de prêt. Deux rendez-vous ont été proposés dans le cadre de cette exposition qui a permis au public et aux élèves des Cours Moyens des deux écoles de Barbentane de découvrir la technique du vinyle : un café musical et une soirée « finissage » d'exposition, rythmée par l'écoute de vinyles.

CONCERT VIOLON ET PIANO

Près de 80 personnes ont assisté au concert proposé par **Denis Girard** et **Grégoire Cassier** au mois de mars. Du tango à la comédie musicale, une très belle découverte de la musique populaire, prolongée par un échange avec les musiciens autour du verre de l'amitié.



ATELIERS D'ÉCRITURE

Cédric Fabre, auteur de romans noirs, a accompagné pendant 6 séances un groupe de 10 auteurs de polar en herbe dans l'écriture d'une nouvelle à suspens. La plupart des participants a terminé sa nouvelle et pourra ainsi participer au concours organisé par le Festival du polar de Villeneuve-lès-Avignon. Ces ateliers s'inscrivent dans le projet de médiation littéraire « **Tous les chemins mènent à la bibliothèque** » piloté par l'association « **Des livres comme des idées** », mandatée par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PORTRAIT(S) ROBOT(S)



Dans le cadre du projet Portrait(s) robot(s) proposé en avril par la Bibliothèque départementale de prêt, la Médiathèque a organisé plusieurs rendez-vous, à commencer par un après-midi autour du Graffiti qui a suscité la curiosité d'une douzaine de personnes. Le groupe des grands du centre de loisirs de Barbentane a également participé à ce projet en assistant au spectacle Robots de la Cie Particules.

FERMETURE TEMPORAIRE POUR RÉNOVATION

La Médiathèque de Barbentane sera temporairement **fermée à partir du 19 juin** pour des travaux de peinture et de réfection des sols, pour mieux **vous accueillir à partir du 16 août prochain**.

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU **CCAS**

Service incontournable du centre communal d'action sociale, le personnel du service d'aide à domicile (SAAD) effectue un accompagnement matériel, moral, sanitaire et social essentiel pour le maintien à domicile des personnes âgées. Il représente un des liens importants qui les relie au village. Nous avons souhaité récolter le témoignage de **Marie-France Lacroix**, l'une des bénéficiaires du SAAD.



CCAS

Depuis combien de temps bénéficiez-vous de l'aide à domicile du CCAS de Barbentane ?

Je suis avec le SAAD du CCAS depuis 2003, ça fait 20 ans !

Vous avez recours à combien d'heures par mois pour quelles prestations ?

Je bénéficie de 18h/mois d'Aide à Domicile pour le ménage que je n'arrive plus à faire (sols, vitres, placards...), et l'entretien du linge. Mais « mes » Aides à Domicile font beaucoup plus. Humainement, elles m'aident beaucoup. Elles sont géniales !

Quels sont vos principaux points de satisfaction ?

J'ai toujours été satisfaite de « mes » aides à domicile. Elles sont très honnêtes, elles ne refusent jamais de faire un travail. On pourrait leur laisser la maison en toute confiance ! Toutes les coordinatrices que j'ai connues (Mireille BERTAUD, Marine FRONTINI) ont été super. Maintenant c'est Audrey ROUYER et c'est très bien. Elle essaie toujours de nous aider. La directrice Mme NAVARRO est dévouée, gentille et à notre écoute. Elle est formidable avec les personnes âgées.

Quelles sont les avantages que vous trouvez à cette prestation ?

Ce ne sont pas des employés, ce sont « mes petites, je les aime ».

Depuis que les aides à domicile m'aident à la maison, je suis soulagée car j'ai des problèmes de santé, je peux prendre du temps pour moi, pour rendre visite à mes amis et rendre service.

Ça me permet de mener ma retraite comme j'en ai envie malgré ma petite santé.

Quelles sont vos suggestions pour améliorer encore ce service ?

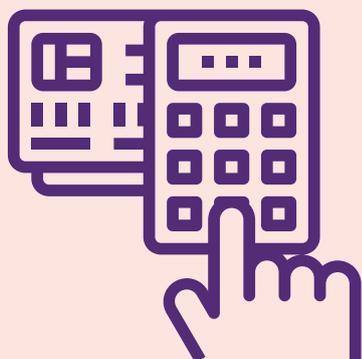
Je n'ai rien à redire, je trouve qu'il y a aucun problème.

ET SI ON AIDAIT LES AIDANTS ?

Vous êtes aidant ? Le CCAS vous met en relation avec l'Association A3 Arles Camargue. Besoin d'informations et/ou d'échanges entre aidants et professionnels, tels sont les objectifs du Thé Itinérant, projet porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Barbentane et le Pôle Infos seniors Durance Alpilles. Ce nouveau moment de répit se veut convivial pour les aidants.

Vous êtes un aidant et vous souhaitez participer au Thé itinérant ?
Retrouvez toutes les informations auprès du **CCAS : 04 90 90 85 84**
et de l'**Association A3 : associationa3.arles@gmail.com - 07 77 28 85 65**





UN BILAN BUDGETAIRE 2022 SATISFAISANT

C'est dans un contexte contraint et complexe que les budgets 2022 et 2023 ont été élaborés. La commune n'échappe pas aux difficultés induites par la conjoncture économique, internationale et nationale, dans un contexte inédit générateur d'incertitudes et d'une inflation forte, notamment sur l'énergie.

LA COMMUNE EST DUREMENT TOUCHÉE PAR LES HAUSSES DE TARIFS DE L'ÉNERGIE ET L'INFLATION

- Une augmentation de 113 000 € sur la facture d'électricité en 2022 (223 500 €) par rapport à 2021 (110 600 €), les communes ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire contrairement aux particuliers. Les prévisions pour 2023 s'élèvent à 396 000 € (estimation basse), soit + 285 400 € en 2 ans (poste multiplié par 2,5 en 2 ans malgré les mesures d'économies d'énergie mises en place, notamment l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit) ;
- Une multiplication des prix du gaz par 4 en 2023, ce qui engendre une augmentation de plus de 67 000 € pour le chauffage de certains bâtiments ;
- Une augmentation de plus de 7 000 € sur les carburants en 2022 ;
- Une augmentation générale des prix, en particulier sur les matières premières, les frais de livraison, l'alimentation, le papier... qui a un impact sur le budget de fonctionnement de la collectivité.

De plus en 2022, les frais de personnel, sans augmentation des effectifs globaux des services municipaux, ont continué à s'accroître du simple fait de l'augmentation du point d'indice, de la prime de précarité, des quatre tours d'élections présidentielles et législatives de 2022, du recensement de la population et des mesures sanitaires liées au COVID.

En parallèle, la commune fait face à la diminution des dotations de l'Etat depuis plusieurs années (-190 000 € en dix ans s'agissant de la Dotation Globale de Fonctionnement) et la disparition de la Taxe d'Habitation atténuent encore davantage notre autonomie budgétaire et financière.

Le montant de la DGF a baissé de 192 418 € entre 2011 et 2022



Barbentane subit aussi les conséquences des incendies de l'été dernier et les surcoûts liés qui sont estimés à 270 000 € pour la seule année 2023 (travaux d'urgence, restauration des terrains incendiés, équipement de la Réserve Communale de Sécurité Civile, accélération du travail entamé sur les Obligations Légales de Débroussaillage...).

Les prélèvements de la loi SRU pour déficit de logements sociaux perdurent et continuent de grever le budget communal d'un montant de plus de 140 000 € annuel (pour la 3^{ème} année consécutive). Le manque d'entretien chronique par le passé et la faiblesse des investissements sur les bâtiments publics et les voiries imposent également à la commune des investissements importants pour assurer la pérennité du patrimoine. Barbentane doit donc mobiliser ses moyens sur des travaux

de structure ou de sécurité au détriment d'investissements qui lui permettraient de réduire ses charges de fonctionnement (économies d'énergie notamment).

Toutefois, et heureusement, la gestion des finances mise en place depuis 2018 assure à la commune une situation financière saine.

LE BILAN DE L'EXERCICE 2022

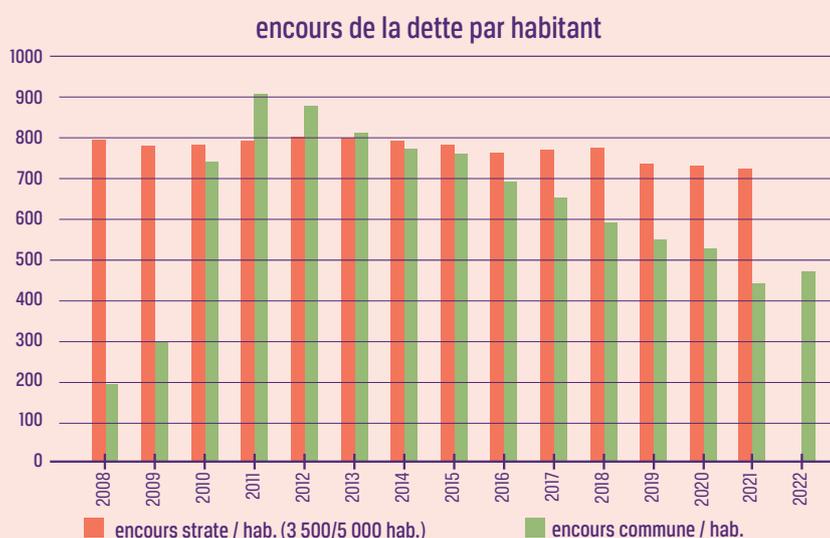
Soit un résultat de clôture positif de 599 305,79 € en fonctionnement et 386 062,36 € en investissement. Toutefois et en toute transparence, il faut indiquer que la moitié de ces excédents relèvent de recettes exceptionnelles ou non pérennes, ce qui laisse présager pour 2023 des marges de manœuvres réduites et un excédent très faible compte tenu des hausses de prix à venir.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
TOTAUX	4 722 830,94 €	5 322 136,73 €	1 493 610,51 €	1 879 672,87 €

ENDETTEMENT

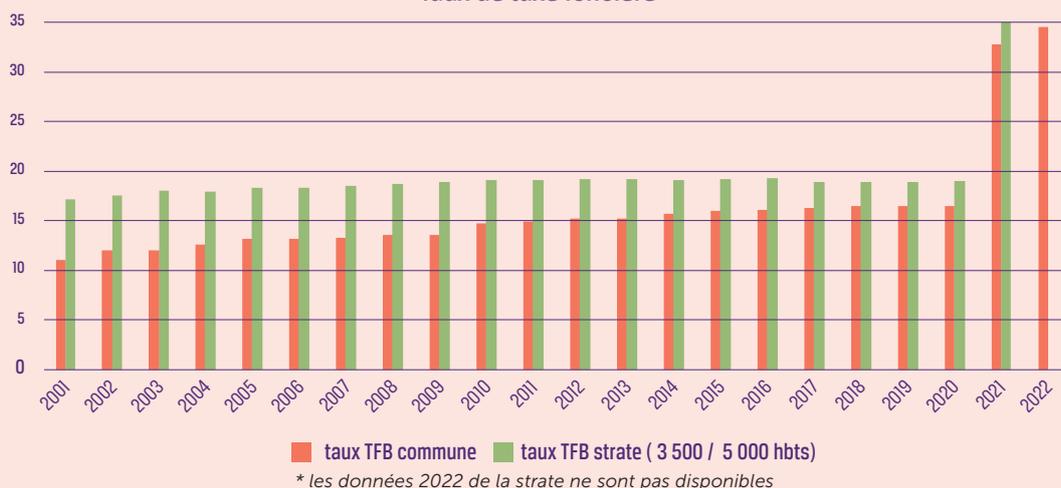
L'encours de dette s'élève au 31 décembre 2022 à 2 033 123,36 €. Il n'a cessé de baisser depuis 10 ans où il représentait 3 622 349 € au 31 décembre 2011. L'endettement par habitant est inférieur de 44% à la moyenne de la strate (alors qu'il était supérieur en

2013). La dette a toutefois légèrement augmenté en 2022 du fait de l'acquisition de biens immobiliers en vue de la création de logements sociaux qui contribueront à la diminution du prélèvement au titre de la loi SRU en 2024.



* les données 2022 de la strate ne sont pas disponibles

Taux de taxe foncière



FISCALITÉ

Engagée, depuis 2020, dans une politique de justice fiscale, la commune commence à percevoir les produits supplémentaires. En effet, en 2022, le cabinet Ecofinance a mené une analyse sur la taxe sur la publicité extérieure qui a permis sa mise en place (en excluant les petits commerces dont les enseignes font moins de 12m²). Les produits supplémentaires sur le budget 2023 sont estimés à 33 000 €.

Les évolutions des taux de taxe foncière depuis 2021 ont été nécessaires afin d'assurer la pérennité des recettes de fonctionnement de la collectivité et de faire face aux charges supplémentaires. Sans augmentation des taux, avec la baisse des bases en 2021, la commune aurait rencontré une diminution

des recettes fiscales cette année-là. Le produit de la TF en 2022 aurait alors été inférieur de 20 % à celui perçu. Cela a permis de maintenir un niveau de Capacité d'Auto-Financement (CAF) suffisant pour continuer à garder une capacité d'investissement minimale sans trop avoir recours à l'emprunt.

Néanmoins, Barbentane reste largement sous fiscalisée par rapport aux communes de même strate.

Si l'on appliquait le taux moyen de la strate sur les bases de Barbentane, le produit supplémentaire pour la commune serait de 234 000 € (année de référence 2021).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

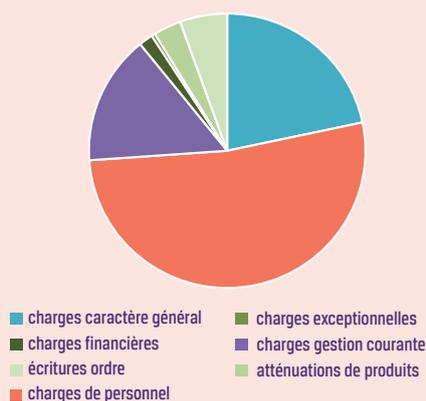
Le premier poste de dépenses a trait aux dépenses de personnel qui représentent 52.20 % des dépenses de fonctionnement. Entre 2021 et 2022, elles ont progressé de 5%

Ces 5% correspondent à une évolution logique due à la hausse du point d'indice (+3,5%) et aux variations « automatiques » de la masse salariale de le fonction publique, appelé Glissement Vieillesse

Technicité (avancement dans les carrières, gains en technicité, promotions...) qui est de l'ordre de 2% en moyenne par an.

Les impôts et taxes représentent 64 % des recettes communales. Le travail mené depuis 2020 sur l'optimisation des recettes fiscales couplé à la revalorisation des bases fiscales, qui sont indexées sur l'inflation apportent quelques recettes supplémentaires.

Dépenses de fonctionnement 2022



Recettes de fonctionnement 2022



ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

Le budget 2023 a été voté en Conseil Municipal comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	5 505 799.18 €	5 505 799.18 €
Investissement	3 519 568.85 €	3 519 568.85 €

et selon les principes suivants :

L'adaptation des dépenses de fonctionnement à l'évolution des ressources de la collectivité :

la municipalité poursuit sa démarche de recherches d'économies et de rigueur, tout en garantissant le maintien de l'offre de services à la population. La hausse des prix de l'énergie (de l'ordre de 230 000 €) et l'inflation vont avoir un impact colossal sur le budget communal. C'est la raison pour laquelle les services travaillent à faire des économies de consommation énergétique (réduction de l'éclairage public, étude thermique sur les bâtiments, investissements pour limiter les consommations d'énergie...)

Le soutien aux associations :

La municipalité continue à apporter son soutien aux nombreuses associations qui participent aux manifestations et festivités communales et contribuent à la cohésion et à la vie du village en attribuant 100 000 € de subventions aux associations locales en 2023.

La maîtrise de l'endettement : avec des capacités d'emprunt confortées, la commune dispose d'un véritable levier pour financer le programme d'investissement du mandat.

La recherche de financements extérieurs : plusieurs opérations bénéficient des financements obtenus de l'Agglomération, du Département, de la Région, de l'Etat et d'autres financeurs publics ou privés. La commune continue de solliciter tous les partenaires institutionnels en utilisant les différents dispositifs existants afin d'obtenir le maximum de financements pour ses opérations d'investissement. Pour 2023, ce sont près d'un 1 000 000 € de subvention qui ont été sollicitées.

La mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale :

Deux baux à réhabilitation pour des projets de logements sociaux seront signés en 2023. Les subventions foncières versées viendront en déduction du prélèvement au titre de la loi SRU en 2025.

La maîtrise de la masse salariale :

Pour 2023, les effectifs de la collectivité pourraient augmenter de façon marginale, notamment avec le recrutement d'un agent d'animation mutualisé avec le CCAS et d'un agent d'entretien supplémentaire à temps non-complet en contrat aidé. Les autres recrutements se feront en remplacement de départs (passage à temps partiel, départ à la retraite, mutation...) et au regard des stricts besoins des services.

Un niveau d'investissement modulé selon les capacités de la commune :

La stratégie d'investissement reste axée sur le développement harmonieux du village, le développement durable, les besoins en équipement et la rénovation des bâtiments communaux.

Une hausse de la fiscalité guidée par un principe de responsabilité et de réalité :

Afin de trouver les ressources pour compenser les dépenses de fonctionnement supplémentaires auxquelles fait face la commune une augmentation de 5% des taxes foncières et d'habitation (résidences secondaires) a été votée par le Conseil Municipal selon un principe de responsabilité et de réalité. Cette augmentation, inférieure à l'inflation, va permettre d'assurer 120 000 € de recettes supplémentaires indispensables pour continuer à fonctionner et à investir sans sombrer dans l'immobilisme.

AU CŒUR D'UNE TOURNÉE DE COLLECTE DE DÉCHETS



TONNAGE DES DÉCHETS RAMASSÉS pour les communes de Barbentane et Rognonas sur l'année 2022

128,34 T
d'ordures en tri sélectif

1845,64 T
d'ordures ménagères.

Les coûts unitaires pour le traitement des ordures ménagères sont les suivants :

160 € / T
pour leur traitement

15,90 € / T
pour leur transport.

Fin octobre 2022, le rendez-vous était pris avec le service de collecte des déchets de Terre de Provence Agglomération. L'idée : partager une tournée de collecte de déchets pour rendre compte du quotidien des agents du service déchetterie de Terre de Provence Agglomération.

5 heures du matin, un vendredi de fin octobre, c'est à la déchetterie que nous retrouvons les équipes avec lesquelles nous allons partager la matinée : **Loïc Septier, Jean-Baptiste Georges, Enzo Agostino et Johan Polet.**

Le vendredi, à Barbentane, la collecte des déchets se fait dans le centre du village et en plaine. Deux équipes se partagent les quartiers avec deux engins différents. Pour le centre du village, c'est une petite benne, étroitesse des rues oblige, qui mobilise un seul agent.

La tâche est assez physique. En effet, en plus de la conduite, le conducteur vide les containers et ramasse les sacs poubelles isolés. Sur la tournée, le chauffeur descendra et remontera dans son véhicule plus de 200 fois ! On comprend aisément alors la nécessité de favoriser des points de collecte regroupés et identifiés à plus ou moins 200 mètres des habitations. Ces points sont nombreux à Barbentane.

Même si l'on note la présence de containers à certains coins de rues, lorsque la place le permet, on retrouve certains sacs poubelles accrochés à des arrêts volets ou posés à même le sol. Nous avons, lors de cette tournée,

remarqué des verres dans un des sacs abandonnés au coin d'une rue. Si non seulement cela peut s'avérer dangereux pour la personne qui collecte les déchets, et pour les animaux qui viendraient déchirer le sac, nous vous rappelons que le verre se recycle et ne se jette plus depuis longtemps dans les poubelles.

Pour la plaine, changement d'ambiance. Nous montons à bord d'une BOM sur châssis de 26 tonnes ! Ce gabarit nécessite la présence de deux ripers et d'un chauffeur. La bonne marche de la collecte est plus aisée lorsque le temps est clément pour les rippeurs. En effet, ce sont les personnes que l'on voit à l'arrière des bennes, qu'il fasse froid, chaud, qu'il vente ou pleuve !

Les arrêts en plaine sont nombreux et parfois sont un coup d'épée dans l'eau lorsque des containers sont sortis devant des habitations alors qu'ils sont vides ! Les manœuvres sont nombreuses et demandent une grande concentration lorsque l'on pénètre dans des impasses.

La collecte se termine pour nous vers 10 heures du matin. Nous laissons l'équipe en charge de la collecte de la plaine continuer. Bien que ce ne soit pas un métier facile, tous ont gardé le sourire tout le long de cette matinée et veillent à rendre notre village propre.

Il ne nous aura pas échappé, cependant, que de nombreux déchets jetés en tant qu'ordure ménagère sont aujourd'hui destinés au recyclage. Il reste encore des efforts à faire.

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

1

C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER?
DANS LE BAC DETRI

2

INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

3

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS



Emballages en plastique



Papiers



Emballages en carton



Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

✉ atd1@terredeprovence-agglo.com ✉ atd2@terredeprovence-agglo.com

☎ 04.32.61.96.38

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store



Terre de Provence agglomération

CITEO

LE MAG DE BARBENTANE N°106 | 13





En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, **vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.**

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films

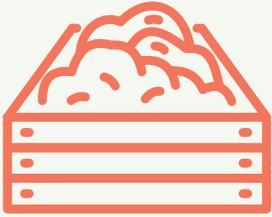


LES BONS GESTES :

Bien les **vider**, inutile de les **laver**, déposer dans le bac **séparés** les uns des autres et sans sac.

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !





ET SI ON PASSAIT TOUS AU COMPOSTAGE ?

DEUX SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ SUR LA COMMUNE

L'association barbentanaise Habilis, l'association arlésienne Petit à Petit (spécialisée dans la création de sites de compostages citoyens), la mairie de Barbentane et la communauté d'agglomération Terre de Provence travaillent main dans la main depuis quelques mois pour proposer gratuitement aux habitantes et habitants de la commune deux sites de compostage partagé à Barbentane.

LES OBJECTIFS

- permettre aux citoyen.nes qui le souhaitent de **diminuer leur production de déchets d'ordures ménagères**,
- permettre aux participant.es de **recupérer gratuitement du compost de qualité** pour leurs plantations,
- mettre en conformité la commune avec la **loi anti-gaspillage de 2020 qui rend obligatoire le tri des déchets organiques** pour les particuliers à compter du 1^{er} janvier 2024.

Suite aux résultats du sondage réalisé par Habilis en janvier 2022, **un site sera installé au centre village et un autre dans le quartier Bertherigues.**

SI CETTE INITIATIVE VOUS INTÉRESSE, en tant que participant.e ou en tant que référent.e, inscrivez-vous à contact@habilis.info ou remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la mairie !



MISE EN PLACE DU TRI ALIMENTAIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DES MOULINS.



Depuis peu, des composteurs ont été installés au groupe scolaire les Moulins et les ambassadeurs du tri de Terre de Provence ont dispensé des conseils afin de les utiliser correctement.

Le service de restauration a été réorganisé pour que les enfants puissent participer au tri des déchets alimentaires et de ce fait, être sensibilisés au gaspillage.

Un espace a été aménagé pour trier les différents déchets : ceux qui vont au compost, les déchets qui se recyclent et ceux qui vont à la poubelle.

Chaque jour 2 enfants sont nommés responsables du tri alimentaire, ils accompagnent les autres dans le tri de leurs plateaux, font la pesée du gaspillage en fin de service et vont alimenter les composteurs.

Lucy Notin, étudiante en Master 2 histoire de l'art-métiers du patrimoine, se plonge dans l'histoire des monuments de Barbentane. Elle retrace l'histoire de la Tour Anglica.

LA TOUR ANGLICA

Présente sur le blason de la ville depuis au moins 1095, la Tour Anglica, appelée également la Tour du Cardinal Grimaldi, est un véritable symbole pour le village et son identité.

Durant le Moyen-Âge, le village de Barbentane se développe en tant que castrum, « mot latin signifiant lieu fortifié, souvent employé pour désigner les emplacements des villes fortifiées ou des camps romains » (définition Larousse).

Vers la fin du IX^e siècle, le roi de Provence Boson V donne le territoire de Barbentane à Rostang, archevêque d'Arles. Il fera bâtir sur les hauteurs du village l'un des premiers châteaux-forts de Provence et dotera le village de remparts, afin de protéger celui-ci d'éventuelles intrusions. Une première tour fut construite sur l'éperon rocheux surplombant le village, cette dernière appartenant à l'évêque d'Avignon depuis 1177. Un acte datant du 3 Août 1209 nous apprend que l'évêque Hostain Autorgat fait placer son étendard au sommet de la tour après 1201. Malgré la présence attestée de cette tour primitive, il n'en reste plus aucun vestige de nos jours.

A partir du XII^e siècle, la coseigneurie va devenir un phénomène majeur en France. Dès 1178, le seigneur de Barbentane, Guillaume de Barbentane, doit partager ses droits de seigneurie avec l'évêque d'Avignon. Barbentane devient ainsi une coseigneurie, partagée entre les seigneurs et les évêques d'Avignon.

Dans un contexte de conflits territoriaux, les États Généraux de Provence ordonnent, le 18 Juillet 1363, la fortification des places et châteaux de Provence.

Afin de protéger ses habitants et ses terres, l'évêque d'Avignon Anglic de Grimoard, nommé seigneur de Barbentane par son frère, le pape Urbain V, fait construire de 1364 à 1365, un imposant donjon adossé au château des

seigneurs-évêques, alors en très mauvais état. L'ensemble était entouré d'un mur d'enceinte crénelé percé d'archères cruciformes, défendu par un chemin de ronde. A l'intérieur de cette enceinte se trouvait une chapelle seigneuriale avec un campanile à deux arcades.

La position stratégique sur un éperon rocheux permet d'avoir une visibilité optimale sur les plaines, jusqu'à Avignon, et sur la Montagnette, le site servant de poste de défense avancé pour la cité papale.

Construite sur une base de 10 mètres de côté, la tour Anglica mesure 28 mètres de haut et est bâtie avec des pierres de taille. L'architecture de la tour rappelle évidemment celle des tours du Palais des Papes ou encore, la tour Philippe le Bel à Villeneuve-lès-Avignon. Les armoiries des Grimoard seront sculptées deux fois sur chaque face de la tour ainsi que sur la clé de voûte de la salle du premier étage.

À l'intérieur, 140 marches permettent d'accéder à une plateforme surmontée d'une tourelle de guet et d'une ronde. La tour est composée de quatre étages dans lesquels nous retrouvons :

- Au premier étage : une salle voûtée en berceau, étages plafonnés.
- Au deuxième étage : une salle contenant une hotte conique.
- Au troisième étage : des salles possédant des cheminées.
- Au quatrième étage : une salle voûtée d'ogives avec nervure à profil carré.

A son sommet flottait la bannière épiscopale qui fut remplacée par une girouette à la Révolution française. C'est durant cette période que le château-fort va être détruit par les révolutionnaires,



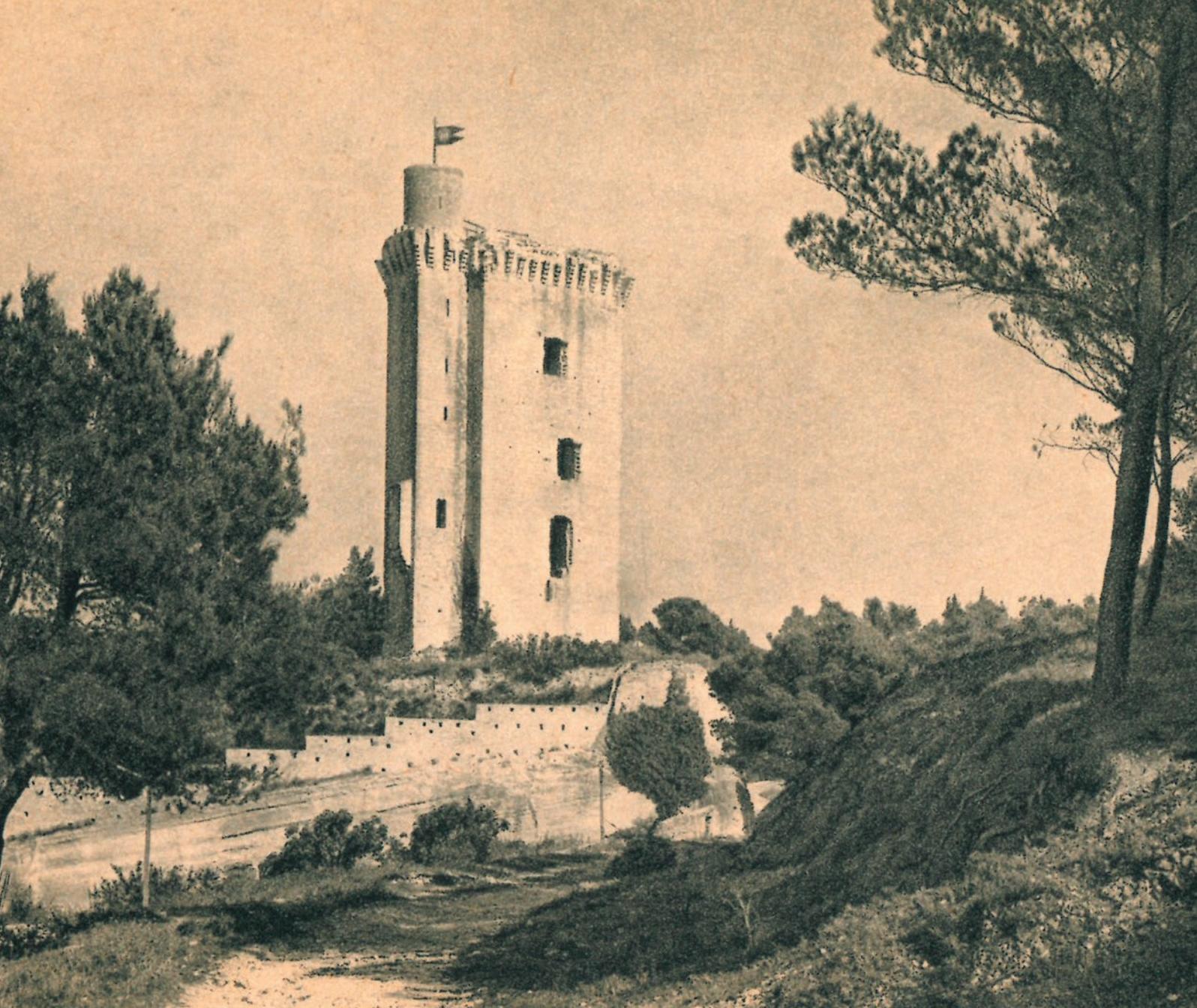
INFO

RÉFÉRENCE CADASTRALE
000 AW 197

DATE
1364-1365

STATUT
Propriété privée

CLASSEMENT
Classement MH
(Monument Historique)
par arrêté du 3 Août 1925



les pierres ayant été réutilisées pour de nouvelles constructions. L'ensemble du château et de la tour ont été vendus en 1793, comme la plupart des biens du Clergé et de la Noblesse. À Barbentane, le château du marquis de Puget échappa à la vente grâce à son propriétaire, Hilarion de Puget, qui soutenait la cause révolutionnaire.

Le château aura eu l'honneur de recevoir le Cardinal Richelieu en 1642¹, ainsi que le Duc de Condé, lors de leur passage à Barbentane.

En 1759, César-François Cassini, alors chargé de cartographier le royaume de France, va se servir du donjon comme observatoire².

En 1852, la tour et les ruines du château sont vendues par Henri de Puget au marquis Léon de Robin.

Le 3 Août 1925, la tour est classée au titre des Monuments Historiques sous le nom de « *Tour du Cardinal Grimaldi* », du nom de Jérôme Grimaldi-Cavalleroni, archevêque d'Aix-en-Provence de 1648 à 1685.

De nos jours, nous pouvons voir au sommet du tourillon une bannière en fer découpé arborant les armoiries papales ainsi que la devise « *Più forte nell'aversità* » (« *Plus fort dans l'adversité* »).

Propriété privée, elle n'est pas visitable mais peut être admirée lors des programmations par la municipalité, dans son jardin, lors des spectacles estivaux.

1 et 2 : TURRIER Denys, COURDON Maurice, Terre Barbentanaise, ouvrage édité à titre d'auteur, Avignon, 2004, p. 149.

SOURCES

- Fiche Mérimée : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00081203>
- KIENTZ-REBIERE Isabelle, Etude préalable à l'élaboration d'un périmètre pour le S.P.R, mairie de Barbentane, Décembre 2020.
- REY Joseph, Barbentane : le temps retrouvé, Editions de l'équinoxe, Marguerites, 1993.
- TURRIER Denys, COURDON Maurice, Terre Barbentanaise, ouvrage édité à titre d'auteur, Avignon, 2004.

TRAVAUX MONTAGNETTE

À la demande de la commune, l'Office National des Forêts - Pays d'Arles - Littoral coordonne et suit de près les travaux d'après-incendie de la Montagnette.

Rencontre avec **Juliette Huon**, technicienne forestière territoriale.





Depuis le mois dernier, les sociétés Macagno, Tron Abattage, Aubertin et Dolza sont à pied d'œuvre pour l'abattage des bois brûlés sur les zones impactées par les incendies de juillet 2022. Mandatées par l'ONF pour le compte de la commune, les sociétés présentes sur le secteur balisé par des panneaux de chantier interdisant l'intrusion sur la zone, ont la lourde tâche de dépeupler la Montagnette.

Avec l'aide d'un porteur et d'une abatteuse, ce sont près de 600 hectares sur Barbentane que les équipes vont parcourir. Nous avons rencontré Juliette Huon de l'ONF, afin de rendre compte de l'étendue de la tâche et pour se préparer à l'impact sur les paysages qui en découlera.

Pouvez-vous nous expliquer le chantier qui se déroule sur les plaines de la Montagnette ?

Actuellement, nous avons deux machines sur le massif. Ce sont des engins lourds. Vous avez le porteur dont le rôle est de ramasser les morceaux de bois qui sont laissés par l'abatteuse in situ, c'est-à-dire sur la parcelle même. Il est chargé de les déposer sur une pile de bois, que l'on retrouve au bord des routes, afin que le transporteur les amène à l'usine de bois pour sa transformation.

L'abatteuse coupe l'arbre. Il y a des rouleaux dessus qui vont enlever toutes les petites branches afin d'avoir un tronc nu. Ces petites branches vont rester sur le sol pour permettre un retour de matière organique. Elles vont également servir à maintenir le sol et laisser passer un peu de lumière afin que la terre conserve l'eau dans le sol pour la régénération.

Les troncs que l'on voit sont tous réguliers. La tête d'abatteuse contient des rouleaux permettant de mesurer le tronc découpé. La mesure attendue par l'usine avec laquelle nous avons un contrat, est de 2m20.

Lorsque l'on regarde les arbres encore debout, on perçoit sur certains des zones vertes. Est-ce qu'il faut procéder à leur abattage ?

Il y a quelques années, j'ai connu un feu à Castillon qui avait fait énormément de dégâts. Nous avons conservé les arbres qui avaient la moitié du haut-pied vert. Au final, il a fallu retourner sur les lieux pour un abattage dans un second temps car l'arbre brûlé est à la merci du vent. Puis il doit faire face à un sol mort après un passage de feu.

Pour le chantier actuel, nous voulons éviter de refaire passer des engins de chantier sur un sol qui est en mauvais état et surtout, s'il y a de la régénération.

Donc, on prélève le plus possible d'arbres brûlés tout en en laissant quelques-uns car il y a des chances de survie.

Actuellement, quel est l'état du sol des parties touchées par les incendies ?

Juste après le feu, nous avons fait l'expérience suivante : nous avons creusé un trou de 50 cm de profondeur. En surface le sol était froid, par contre, si on plongeait la main dans le trou, à 20 cm de la surface, une forte chaleur traduisait que le sol était toujours en train de cuire. Je peux vous assurer que pas un seul ver de terre n'a survécu à cela. Idem pour tout le rhizome corisien, pour tout ce qui est essentiel à la vie dans le sol. Aujourd'hui, tout se reconstitue assez lentement. C'est pour cela que l'on a des pousses végétales vertes.

Si aujourd'hui vous coordonnez les travaux, quel sera votre travail une fois la coupe rase effectuée ?

Notre travail est d'accompagner cette régénération naturelle dont j'ai parlé tout à l'heure. Il faut que le sol ait une vitalité progressive. Nous verrons ce qui poussera. Ce sera ce que l'on appelle une sélection par la nature car à priori, ce sera adapté au renouveau du terrain. Nous verrons par la suite, s'il est pertinent ou non de planter en accompagnement de ce qui pousse déjà, ou alors pour diversifier ce qui pousse ou ce qui pourrait être plus intéressant.

Une chose est sûre : si le pin d'Alep n'arrive pas à repousser après un incendie, il n'y aura pas grand-chose qui réussira à repousser.

Il faut savoir que certaines graines n'ont pas réussi à s'enfoncer dans le sol car c'est un sol sec que nous avons sous nos pieds et non meuble à cause du manque de pluie. Elles se sont donc envolées.

Ce qui fait que certains sommets de crêtes seront dépourvus d'arbres pendant un petit moment.

Avec la sécheresse avancée que l'on connaît, quel est votre regard sur l'été qui s'annonce ?

Déjà, les arbres brûlés ne vont pas bouger. Ils ne brûleront plus. Personnellement, j'ai peur des zones de garrigues avec des herbes sèches ou des endroits très embroussaillés. Typiquement, d'après les pompiers, si un incendie avait lieu à nouveau sur les zones brûlées, ce serait un feu courant qui pourrait s'éteindre facilement.

Une chose est certaine : si à terme, on plante des végétaux sur la Montagnette, il faudra prévoir des conifères peu ou pas gourmands en eau et compter un peu plus sur la régénération naturelle. La nature se révèle forte, alors écoutons-là.

RÉACTIONS EN CHAÎNE

La forêt joue un rôle essentiel dans l'équilibre forestier. Elle permet de limiter l'érosion du sol causée par le vent et par les précipitations. Aujourd'hui, cette forêt n'existe plus par endroit.

Nous nous trouvons face à un paysage à 3 couleurs : noir, brun et vert. En bordure, nous retrouvons du bois mort, puis une bande de couleur brune et ensuite une lisière verte.

La seconde lisière se retrouve être la première. Toutefois, n'étant plus à l'abri, les conifères peuvent être stressés soit par le sol à moitié mort, soit le vent ou par le soleil. Ils peuvent à leur tour dépérir.



PROJET REN'ESSENCE

Le projet « *Ren'essence, je grandis avec ma Montagnette* » porté par l'équipe du centre de loisirs, a débuté auprès des enfants en mars dernier.

«*Partout, pour tous, sauver et sauvegarder.*»

Né après les incendies des 14 et 18 juillet dernier, ce projet résulte en la création d'un espace « *d'observation* » de la faune et flore sur sites sinistrés, de participer à la reconstruction du massif, et de connaître les acteurs qui peuvent intervenir sur un incendie.

Lors de la première intervention de **Jean Philippe Gallittu**, membre de la Réserve Communale de Sécurité civile, les enfants se sont vus remettre, pour l'occasion, le diplôme du petit randonneur.

Les enfants du Centre de loisirs ont également accueilli deux bénévoles de l'asso « *fire chaser* » afin d'expliquer leur rôle : prévenir, informer, protéger. Lors de cette session, les « *apprentis super héros de la prévention des feux* » ont découvert qu'un canadien peut contenir l'équivalent de 40 baignoires ! (6000L)

Avec les sapeurs forestiers 13, les enfants ont découvert les diverses missions liées à la protection des massifs dont la Montagnette, les divers engins liés à leurs missions (tracteur débroussaillieur, 4x4 avec motopompe...) ainsi que les outils et tenues adaptés à leurs interventions (tronçonneuses, combinaisons de plongées...). Les enfants ont apprécié découvrir ce métier, monter dans les véhicules, faire sonner la sirène et déclencher les gyrophares !

Ils ont également reçu la visite des Pompiers de la Montagnette et des bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile qui leur ont fait la démonstration de lutte contre les incendies avec les véhicules.



A l'issue de l'assemblée générale de L'ADCCFF13 du 06 mai 2023, **Patrick TURRIER** et **Jean Philippe GALLITTU**, ont été mis à l'honneur en tant que bénévoles de l'année. Leur trophée leur a été remis en présence d'une délégation de notre Réserve Communale de Sécurité Civile, composé du responsable **Jean-Pierre JACOVETTI**, **Christian DENNIAU** et **André SAUVANT** et de **Jean-Pierre GINOUX**, formateur de l'ADCCFF13.

Cette distinction démontre la motivation et l'implication de nos bénévoles de la RCSC dans notre commune. Cette implication pourrait se résumer ainsi : *«Partout, pour tous, sauver et sauvegarder.»*

La Montagnette en fête

OLIVIER MINNE



Pour accompagner l'opération « On se lève pour la Montagnette », il fallait bien une soirée en hommage au massif de la Montagnette après les terribles incendies de l'année dernière. En collaboration avec Olivier Minne, parrain de l'opération, la municipalité vous propose une soirée festive. En véritable chef d'orchestre, le barbentanais de cœur nous en dit plus.

Le 6 août prochain, vous présenterez la soirée «La Montagnette en fête». Cet événement aura un caractère spécial. Pouvez-vous nous le présenter ?

L'année dernière, la Montagnette a été la proie des flammes dans des proportions épouvantables, plus de 1600 hectares sont partis en fumée, créant un ciel d'apocalypse pendant plusieurs jours. Cet endroit de Provence, décor merveilleux d'Alphonse Daudet, a failli totalement disparaître, sans parler des risques encourus par les habitants de Barbentane et de Graveson.

Cette catastrophe écologique a réduit en cendres plus de 5000 oliviers, des centaines d'espèces végétales endémiques et des milliers d'animaux. Un drame dont la Montagnette se relèvera si nous nous y mettons tous pour réintroduire les essences qui avaient pris racine ici et qui en disparaissant, pour certaines il y a des décennies, ont fragilisé le site. Mais aussi en mettant en place un système d'irrigation et de sécurité qui permettront d'éviter ou du moins de circonscrire rapidement tous départs de feu potentiels.

Reconstituer le massif de la Montagnette

n'est pas que réhabiliter un décor. Cette grande entreprise, qui demandera patience et vigilance, n'est pas un caprice mais bien une nécessité. Ce biotope est un bien commun qui doit être préservé pour les générations futures. La nature y fut toujours généreuse pour les habitants et elle le redeviendra avec le temps. Mais tout cela demande une volonté politique, ce qui est le cas par l'initiative du maire de Barbentane Jean-Christophe Daudet d'organiser une soirée de fête début août pour collecter des fonds tout en célébrant la nouvelle vie promise à la Montagnette.

Ce sera aussi l'occasion de mettre un coup de projecteur à la levée de fonds qui commence maintenant et qui par la défiscalisation des dons, permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés.

Vous avez été bouleversé par les incendies que nous avons vécus l'année dernière. Quel rapport entretenez-vous avec la Montagnette et Barbentane ?

La Montagnette est un paysage de la Provence la plus authentique qui soit. Il faut s'y promener pour comprendre la magie de l'endroit, entre ses plateaux ravinés et ses vallons. Quand le soleil se

lève ou se couche, la Montagnette révèle à chaque fois des couleurs, des senteurs, une atmosphère qui n'appartiennent qu'à elle. Les pins d'Alep, les oliviers de la Broutignan qu'on ne trouve que sur cette colline, avec leurs troncs tortueux, certains de plus de 500 ans, les chênes verts, les iris ou le thym, farigoule, sarriette ou genévrier composent un paysage olfactif autant que visuel unique. Je ne me lassais pas de me promener dans ce décor, car la Montagnette est un peu comme un super mater qui recueille dans l'intimité de ses vallons, les peines ou les joies de tous ceux qui s'y réfugient. Il est donc normal que je sois bouleversé par ce drame qui a bien failli éradiquer l'ensemble des arbres et des plantes qui la couvrent, sans évoquer les milliers d'animaux morts ou ayant perdu leur écosystème. Si je connais bien cet endroit de Provence, c'est que j'y passe mes étés et certains hivers depuis plus de 10 ans. Mon attachement à cette terre de Provence et aux gens qui la font vivre est total et sincère. J'ai donc un rapport d'affection évident avec Barbentane et la Montagnette.

QUE NOUS RÉSERVE CETTE SOIRÉE ?

Les festivités commenceront par une matinée classique à 17h.

Le **baryton Laurent Arcaro** (de la célèbre troupe «*Opéra Locos*») donnera un Récital de «*beaux airs lyriques*», accompagné de son pianiste avignonnais.

À 19h, le public se rendra sur l'esplanade du Séquier pour entendre quatre artistes auteurs-compositeurs-interprètes :

- **Sylvie Cobo** (dite «*la Baronne*»), dont la singularité est de chanter en s'accompagnant à la batterie. Son authenticité et son énergie font toujours le bonheur de ceux qui l'écoutent.
- **Robin Motheron**, que le public a pu découvrir et plébisciter dans *The Voice* sur TF1 cette année. Un grand talent et un bel artiste à suivre...
- **Lydia Martinico**, dont l'univers solaire «*à l'italienne*» illuminera cette soirée de fête. Une artiste confirmée, amoureuse de la région.
- **Jean François Varlet**, Barbentanais d'adoption, digne représentant d'une chanson française émotionnelle et poétique, nous emportera dans son monde impressionniste.

Ces quatre artistes ont tous un attachement fort pour la belle Provence, et sont heureux de se mobiliser pour la Montagnette.

Ils seront accompagnés par l'orchestre montpelliérain «**Les Enjoliveurs**», qui rythmera également cette soirée de sa musique festive.

Et «*le clou du spectacle*» : à 21h, une invitée exceptionnelle nous rejoindra pour 1h30 de rire, **Anne Roumanoff** qui a accepté notre invitation avec enthousiasme et générosité !

Une journée éclectique et joyeuse, conçue pour le plaisir du public, qui pourra également se restaurer sur les lieux du spectacle.

LA MONTAGNETTE COMME SOURCE D'INSPIRATION

La Montagnette en fête!



Après *Le Petit Prince*, *Le Chat du Rabbín*, *Petit Vampire*, le célèbre illustrateur **Joann Sfar** a répondu favorablement à l'invitation d'Olivier Minne pour créer le dessin de l'affiche.

Il met en scène sur cette affiche, l'art de vivre provençal propre à Barbentane avec son église, la vie rurale et festive, les arts de la scène ou encore la faune.

Le dessinateur soutient l'opération «*On se lève pour la Montagnette*» aux côtés des autres personnalités, en offrant son dessin pour l'édition de lithographies signées et numérotées.

LE FESTIVAL D'AVIGNON REND HOMMAGE À LA MONTAGNETTE

Bien plus qu'une simple date dans le cadre de la programmation de la 77^e édition du Festival d'Avignon, Barbentane accueille le spectacle itinérant le 18 juillet. Un symbole et hommage à la commune pour Tiago Rodrigues, le nouveau directeur artistique du Festival d'Avignon.



Le 9 juillet 2022, Barbentane accueillait le spectacle de la 76^e édition du Festival d'Avignon. À l'orée du bois de Pierre-Yves Chapalain célébrait alors la nature et un retour à la campagne. 5 jours après, le 14 juillet, le ciel s'assombrissait de nuages incendiaires et une pluie de cendres s'abattait sur les communes de Barbentane, Rognonas, et alentours, mais également d'Avignon alors que le monde se pressait de spectacles en spectacles.

Cette image de ciel assombri et des cendres virevoltantes dans les rues d'Avignon ont marqué Tiago Rodrigues.

Dès le lendemain, celui qui allait devenir officiellement deux mois après le nouveau directeur de cet emblématique festival de théâtre, témoignait, au nom de toute l'équipe du Festival d'Avignon, de leur soutien dans cette épreuve par mail.

En novembre dernier, Tiago Rodrigues s'entretenait avec M. le Maire et expliquait alors sa volonté de *"mettre du théâtre dans des espaces naturels"* et racontait son attachement profond à la nature.

Après une visite des parties accessibles de la Montagnette, Barbentane devenait ainsi un terrain de jeu propice pour imaginer des projets d'envergure pour *"partager les paysages et renouer un lien avec le vivant"*.

Pour cette édition, Barbentane accueille donc, à deux reprises, le Festival d'Avignon. Ce sont deux équipes artistiques qui vont se croiser sur notre commune.

Le spectacle *« L'addition »* du metteur en scène britannique Tim Etchells sera présenté le 18 juillet. Lors de la conférence de presse du Festival d'Avignon, Tiago Rodrigues a souligné le choix de cette date : *"ce 18 juillet marque le malheureux incendie qu'a connu Barbentane avec la Montagnette"*.

En effet, les flammes étaient en cette soirée, aux portes de la ville.

Et du 17 au 25 juillet, Clara Hédouin emmènera le public dans des espaces naturels, porté par l'auteur Jean Giono pour le spectacle *« Que ma joie demeure »*. Spectacle en déambulation, la nature se révélera alors dans toute sa splendeur de 6 heures du matin jusqu'à l'heure du déjeuner.

Avec une présence qui s'affirme sur la commune, le Festival d'Avignon entre dans une nouvelle ère et retrouve de son essence, celle de faire du théâtre de proximité, d'aller à la rencontre du public et de servir dignement le souhait de Jean Vilar.



Clara Hedouin : *"La Montagnette est un formidable terrain de jeu"*

Venue en repérage en avril dernier pour son spectacle avec son équipe, la metteuse en scène Clara Hedouin est tombée sous le charme de la Montagnette. L'écrin était tout trouvé pour la déambulation en 10 tableaux à travers le massif boisé sous le titre *Que ma joie demeure*, d'après l'œuvre de Jean Giono.

Une fois le tracé acté, les services municipaux en lien avec Frédéric Caron, le responsable de la sécurité du Festival d'Avignon, ont travaillé de concert pour déposer un dossier en Préfecture autorisant ainsi la tenue du spectacle. La metteuse en scène a fait quelques petits ajustements sur son tracé afin que toutes les conditions de sécurité soient remplies.

"Que ma joie demeure est un véritable moment de partage, une fête en soi" assure la metteuse en scène, avant d'ajouter que *"le cadre dans lequel est proposé ce spectacle, enchante chaque membre de l'équipe."*

LES DERNIÈRES PLACES !

Bien que les deux spectacles soient complets depuis le site du Festival d'Avignon, vous pouvez acheter les dernières places pour *L'addition* et *Que ma joie demeure* auprès du service événementiel à la mairie de Barbentane, aux heures d'ouverture. Retrouvez toutes les infos dans l'agenda.

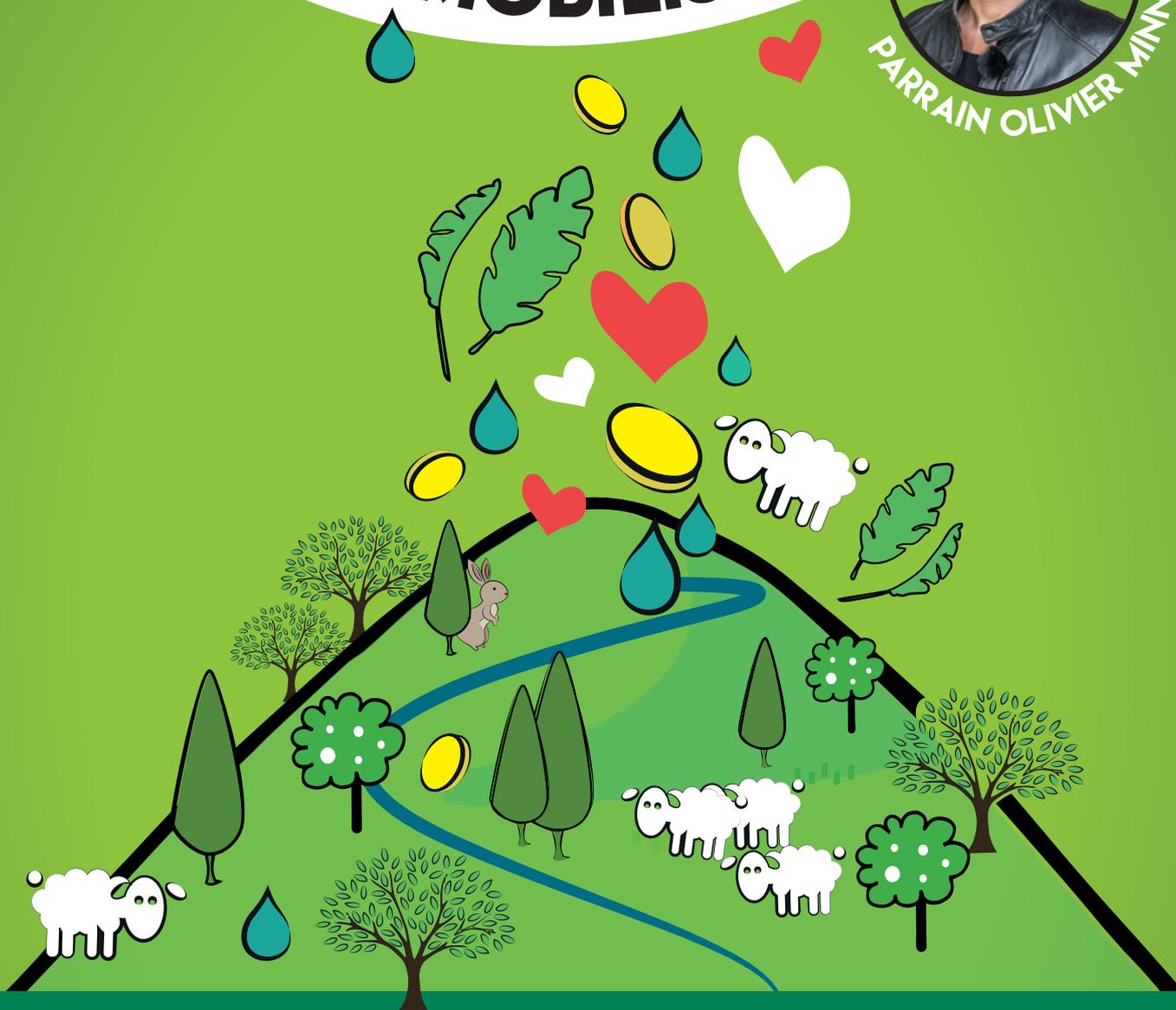


ON SE LÈVE POUR LA MONTAGNETTE!

APPEL AUX DONNS TOUS MOBILISÉS



PARRAIN OLIVIER MINNE

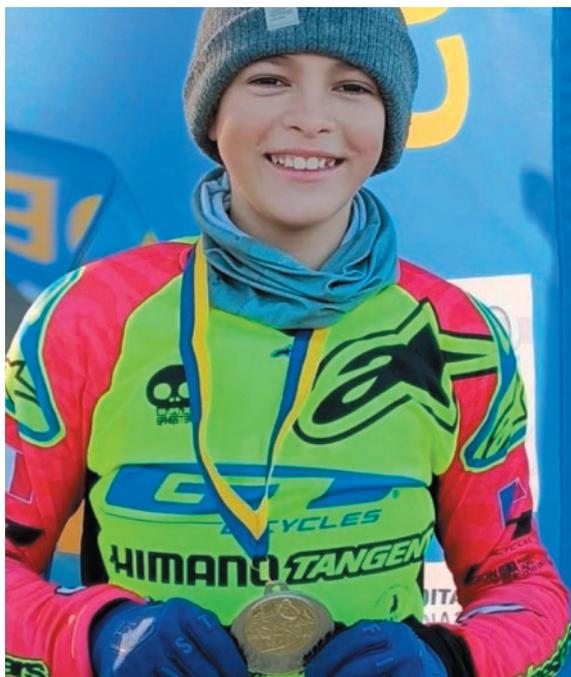


Aidez-nous à financer l'avenir de la Montagnette ❤️
FAITES UN DON SUR NOTRE PLATEFORME SÉCURISÉE.

Un an après l'incendie, pour que ça n'arrive plus jamais nous avons besoin de vous pour protéger le massif face aux incendies, restaurer nos paysages et préserver la biodiversité, étudier des solutions innovantes de ressources en eau.

IL N'Y A PAS DE PETIT GESTE POUR LA MONTAGNETTE !





LOUIS

JEUNE CHAMPION DE BMX RACE

Agé de 11 ans et scolarisé à l'école des moulins de Barbentane, Louis Mangeot a l'étoffe d'un grand sportif.



Après avoir expérimenté le basket et le rugby, le tennis au club de Barbentane, c'est à l'âge de 6 ans qu'il découvre un reportage sur le BMX Race. Depuis, il s'est adonné à la pratique du BMX Race au club de Tarascon pendant cinq ans avant de s'entraîner au club de Sarriens, un pôle d'entraînement pour les prochains Jeux Olympiques. Rencontre avec un jeune champion, accompagné par son père qui n'a de cesse de le suivre et l'encourager.

QU'EST-CE QUE LE BMX ?

Le BMX se pratique par catégories d'âge : poussins, pupilles, benjamins... sur un circuit bossé de 400 m. Les courses se déroulent avec 8 participants, le 1^{er} qui arrive a gagné. C'est un sport qui nécessite beaucoup de technique pour gérer les bosses et les obstacles, et des mesures de protection (casque, genouillères...).

Si au départ, Alain son père n'était pas des plus favorables à cette activité, une fois qu'il l'a découverte, il n'a cessé de l'accompagner dans ce parcours, qui nécessite d'organiser son emploi du temps pour combiner sa vie de collégien à sa passion.

Le goût de la compétition l'a amené à participer à plusieurs championnats dès 2018, à échelle départementale dans un



premier temps, où il s'est notamment illustré en tant que vice-champion. Dans le cadre du championnat régional (la Région Sud étant un vivier de talents), il a terminé dans le Top 10 avant de se lancer dans l'aventure du Challenge France, et de participer à la coupe d'Europe en 2020 où il a obtenu la 23^e place.

Pour maintenir et surtout dépasser son niveau, Louis ne s'entraîne pas moins de 3 fois par semaine pendant 2h30. Ses efforts et son talent lui ont permis d'accéder au championnat du monde de Nantes qui s'est déroulé en juillet 2022. Trois semaines durant, alors que chaque journée de course accueillait plus de 1000 pilotes de 44 pays, Louis a franchi toutes les étapes avant de s'arrêter aux portes des demi-finales et d'être classé 27^e pilote mondial de son âge (11 ans) et 6^e pilote Français ! Quand on lui demande ce qu'il

a ressenti à ce moment-là, il explique que lors de l'épreuve il était concentré, dans sa bulle, au point de rien entendre autour de lui et qu'à l'annonce des résultats, il était à la fois déçu et heureux, car même s'il n'a pas gagné : « C'est génial d'arriver là ! ».

Louis poursuit son parcours sans fausse note, comme en témoigne son sacre au Champion de la coupe des lacs (Annecy, Pont Evêque, Genève, Grenoble, Montmélián) et son récent titre de vice-champion dans le cadre du Championnat du Vaucluse 2023 qui s'est déroulé en janvier au BMX Club de Sarriens.

En tant que jeune champion passionné, Louis, qui est sponsorisé par son ancien entraîneur et son nouveau coach sur Sarriens, a de nombreux projets pour la suite :

« J'aimerais participer à des championnats régionaux réguliers (Drôme-Ardèche...) pour voir d'autres pistes, d'autres lieux, m'entraîner, passer en catégorie Nationale avec d'autres courses, participer au challenge National 2023, au Championnat du monde 2023 en Angleterre... Aller aux Jeux Olympiques 2028 Los Angeles Elite Junior, marcher sur les pas Sylvain André, un Cavaillonnais champion du monde, ambassadeur de ce sport. Et si je peux, vivre de cette activité... »

ILS NOUS ONT REJOINTS

- **AIGUIER Ellie, Lydie, Shanti**
le 27/11/2022
- **MALICET Noé, Lucas, Steven**
le 30/01/2023
- **CHÉHOVAH Luke** le 15/02/2023
- **MAURIN Robin, Nicholas,**
le 25/02/2023
- **DOURESSAMY Mao**
le 10/03/2023
- **ROBBES ROQUETTY Lila, Joan, Almée**
le 04/05/2023

SE SONT UNIS

- **APRIN Patrick, Hervé, Louis**
et **RAVOUX Carole, Marie** le 29/04/2023
- **NICOLA Boris, Janick**
et **FABRE Nancy, Renée** le 27/05/2023

NOUS ONT QUITTÉS

- **Jean-Marie, Fernand DEFUSTEL**
époux de **Monique MOUCADEAU** (77ans)
le 04/12/2022
- **André, Marie THÉTHIOT**
Veuf de **Jeanine COLLIN** (95ans)
le 12/12/2022
- **Marcel, Auguste LAFON** époux
de **Marie-Thérèse GROSJEANNE**
(74 ans) le 13/12/2022
- **Ferdinand, Joseph LECHA** veuf
de **Paulette VERGNAUD** (99ans)
le 15/12/2022
- **Lucienne, Françoise MOUSSET**
veuve de **Elie GENEVET** (97 ans)
le 18/12/2022
- **Évelyne PEYSSON** divorcé
de **Roger GIORDANO** (61 ans) le 24/12/2022
- **Monique, Cécile, Louise MOURET**
veuve de **Jean BRUYÈRE** (95 ans)
le 24/12/2022
- **Pierre, Antonin CHAUVET**
Veuf de **Geneviève BOHLER** (87 ans)
le 03/01/2023

- **Fabien, Cyrille MILLION** (46 ans) Célibataire
le 16/01/2023
- **André, Pierre SAVAIANO** veuf de **Odile FRIN**
(83 ans) le 25/01/2023
- **David, Charles, Marcel BERTAUD** - Célibataire
(36 ans) le 26/01/2023
- **Sara CHEOUR** épouse de **Thomas RÉGNIER**
(34 ans) le 05/02/2023
- **Marie, Thérèse, Henriette MOUNIER**
veuve de **André FRIN** (94 ans)
le 09/02/2023
- **Henri, François CHAUVET** époux
de **Rose MOUCADEAU** (92 ans)
le 10/02/2023
- **Maryse, Josette GINOUX** épouse
de **Henri MOURET** (92 ans)
le 09/03/2023
- **Françoise, Marie-Cécile, Germaine,**
André POMMIER (65 ans) le 09/04/2023
- **Marie-josé DECRESSAC** (66 ans)
le 10/04/2023
- **Simone, Marcelle SABRE** (86ans) épouse
de **Gabriel ENJOLRAS** le 12/04/2023
- **Élisabeth, Virginie, Marie-Josephe,**
Françoise BOHLER veuve de **René LAMBERT**
(89 ans) le 21/04/2023
- **Josiane, Rita PONZO** épouse
de **Jean-Marie CORSINI** (70 ans)
le 04/05/2023
- **Marguerite, Marie DIJON.** Célibataire (81 ans)
le 05/05/2023
- **Magdeleine, Mercedes DICIANNI** veuve
de **Joseph VERAY** (89ans) le 09/05/2023
- **Claude GASPARI** veuve
de **Frédéric EDELIN** (61 ans)
le 19/05/2023
- **Marise, Aimée, Louise ACCARIAS** épouse
de **Charles PERSCH** (90 ans)
le 20/05/2023
- **Robert, Raymond GÉRARD** veuf
de **Claude SELLIER** (92 ans)
le 22/05/2023
- **Yolande, Sonia MUSIAL** veuve
de **Salvatore PIRAS** (79 ans)
le 22/05/2023

QUE LE TEMPS PASSE VITE !

Chers amis et amis,

Il y a maintenant plus de trois ans, l'immense majorité de la population nous a de nouveau accordé sa confiance pour prendre en main les destinées du village eu égard notamment au programme que nous avons présenté et à l'allant que nous avons impulsé pour Barbantane entre 2018 et 2020.

Nous voilà donc à la moitié du mandat que vous nous avez confié et nous sommes fiers et heureux de constater que plus de la moitié de nos engagements sont tenus ! Pour autant et au-delà du simple bilan comptable des réalisations qui peut paraître rébarbatif, ce que nous tenons surtout à souligner, c'est l'esprit avec lequel nous œuvrons : résolument dynamique et ambitieux afin de réveiller notre si joli village et de le sortir de la léthargie dans laquelle il était plongé depuis tant d'années. Nous sommes fiers d'avoir remis

symboliquement Barbantane en lumière avec en point d'orgue, l'obtention du dispositif « Site Patrimonial Remarquable » qui est l'expression de la volonté politique de notre équipe de valoriser notre si joli patrimoine et de le protéger.

Pendant ce temps, l'opposition s'oppose quelquefois. C'est son droit le plus absolu. Il est néanmoins regrettable qu'elle continue à assener les mêmes arguments sans tenir compte des échanges que nous avons au sein du conseil municipal et de nos arguments qui font l'objet systématiquement et en toute transparence de diffusion sur le site facebook de la ville et d'un compte rendu écrit sur le nouveau site internet. Nous vous invitons d'ailleurs à les parcourir pour vous faire une juste opinion et en toute objectivité.

Aussi, malgré les épisodes exceptionnellement tragiques que nous avons vécus depuis

2020 (Protection de la population contre le Covid, terribles incendies de la Montagnette, guerre en Ukraine et envolée de l'inflation) qu'aucune autre municipalité n'a eu à traverser depuis la seconde guerre mondiale, nous continuons, jour après jour et avec la même allant à travailler pour le bien du village et de l'ensemble de ses habitants parce que tout simplement nous l'aimons. Il reste en effet encore tellement d'actions et de réalisations à mener pour son bien ! L'ensemble des colistiers de l'équipe « Mon parti, c'est Barbantane »



AGIR TOUS ENSEMBLE

Nous voici à mi-mandat. Si le mandat a été marqué par la crise sanitaire, et par le terrible été 2022 où une partie importante de notre Montagnette est partie en fumée, nous souhaitons vous faire part de notre action tout au long de ces trois années.

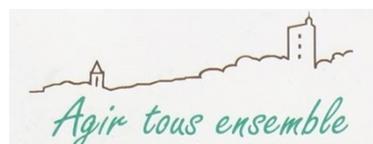
Groupe minoritaire, nous avons participé à tous les travaux du conseil municipal. Nous avons apporté nos suffrages à plus de 90% des délibérations présentées, en ayant pour seul principe l'intérêt général de la Commune et de ses habitants.

Pour autant, le groupe Agir tous ensemble n'a pas validé les différentes augmentations de la fiscalité présentées par la majorité, qui dans son programme avait annoncé un gel de la fiscalité communale. Si nous partageons l'importance de consolider la capacité d'autofinancement, nous avons mis en évidence qu'au fil des comptes administratifs des trois années, 2020-2022, les budgets n'étaient pas consommés. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas apporté notre soutien aux augmentations de la fiscalité.

D'autre part, s'agissant de l'urbanisation sur notre village, si nous avons soutenu la démarche de classement de Barbantane comme Site Patrimonial Remarquable et les recours gracieux contre la décision préfectorale de mise sous « tutelle » au regard de la carence en logements sociaux, nous avons voté contre le projet relatif à la déclassification du Stade de Rampale dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet immobilier couvrant l'emprise du stade et le terrain des oliviers en proximité du Moulin. Nous considérons qu'une nouvelle urbanisation, en proximité du Massif de la Montagnette, sur une infrastructure sportive qui va disparaître, va générer des flux de circulation importants dans les quartiers de la Fontaine et de Rampale. D'autre part les réseaux d'eau et d'assainissement sont déjà saturés, ce projet va nécessiter de nombreux investissements. Nous maintenons la position que nous avons toujours soutenue de refuser toute nouvelle urbanisation sur le massif de la Montagnette.

Nous vous souhaitons un très bel été 2023.

L'équipe Agir tous ensemble : Michel, Héléne, Ghislain, Martine et Laurent



JUIN

20 juin TOURNOI DE PÉTANQUE

15h Tournoi officiel organisé par la Boule de la Montagnette **au Séquier**. Equipes 2j x 3b. Promotion. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15 heures.**

20 juin GALA

A partir de 19h Gala de l'association Campo Flamenco à la **salle des fêtes** Renseignements : 06 72 45 17 93

22 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

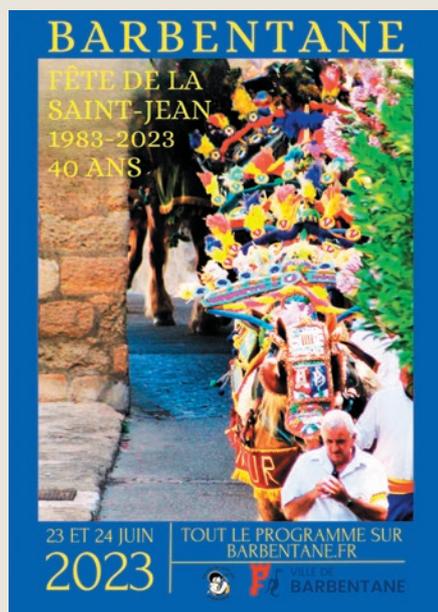
À partir de 19h Fête de la musique sur le **cours Jean Baptiste Rey** avec l'Ecole de musique Claude Debussy (Rognonas), Lo'Vin.

22 juin TOURNOI DE PÉTANQUE

Grand prix officiel de la Saint-Jean organisé par la Boule de la Montagnette **au Séquier**. Equipes 3j x 2b. Promotion. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15h.**

23 et 24 juin FÊTE DE LA SAINT-JEAN

2 jours de fête pour fêter le Saint Patron de Barbentane.



23 juin

9h Garniture de la Charrette sur **la place du marché** par les membres de la Confrérie Lis Ami de Sant Jean.

17h Course de Ligue, organisée par le Club Taurin Paul Ricard (entrée payante : 5 euros).

19h Sortie anticipée de la Charrette. Hommage rendu à Saint Jean à l'oratoire, et course autour du rond-point Saint Joseph.

21h15 Vêpres de Saint-Jean à **l'Eglise Notre Dame** suivies du feu de la Saint Jean avec les groupes folkloriques Le Moulin de Bretoule et la Masseto Provençalo.

22h30 : Concert et baletti avec le groupe Aragorn sur le **cours Jean Baptiste Rey**.

24 juin

7h Messe de Saint-Jean (**jardin de la salle des fêtes**) suivie du déjeuner des charretiers (salle des fêtes)

11h Défilé et bénédiction de la Carretto Ramado : **départ depuis la place du Marché jusqu'au centre ancien et les rues du village.**

12h Défilé de la Charrette à **travers le village et rond-point Saint Joseph**, suivie par l'apéritif organisé par la Confrérie Lis Ami de Sant Jan sur la place du Marché

13h30 Repas festif - **halle de la place du Marché**, organisé par Lis Amis de Sant Jan.

17h Course camarguaise à l'Avenir organisée par le Club Taurin Paul Ricard (entrée payante : 10 euros)

À partir de 19h : Apéritif animé par la Peña La Provençale et le groupe Kontrast **sur le cours**. À la tombée de la nuit, feu d'artifice avec Imagine (Lacroix Ruggieri) – **Place des Arènes**

Après le feu, rendez-vous sur le **cours Jean Baptiste Rey** pour le bal avec l'orchestre KONTRAST.

29 juin

AUDITIONS DE PIANO

L'école de musique intercommunale Barbentane-Rognonas vous invite aux auditions de piano pour une soirée magique sous les étoiles. **Esplanade du Séquier. Plus d'infos sur Barbentane.fr**

30 juin

KERMESSE

L'Amicale des Parents d'élèves de l'Ecole Notre-Dame organise sa kermesse dans **l'enceinte de l'école.**

JUILLET

04 juillet SPECTACLE

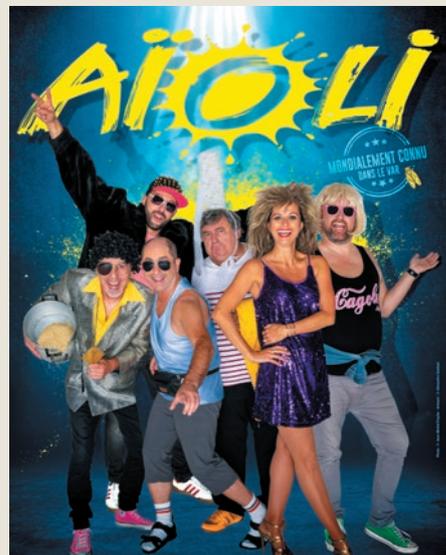
de fin d'année de Association Lo'Vin, **salle des fêtes à 18h30**

05 juillet CINÉ PLEIN AIR

L'association Cinéma à Barbentane - La Strada vous présente une séance en plein air à partir de **21h30, Esplanade du Séquier, gratuit**

13 juillet GRAND BAL

21h30 Grand bal gratuit avec le Groupe Aioli sur **le Cours Jean Baptiste Rey**
Le groupe AIOLI est le groupe toulonnais le plus mondialement connu dans le Var. Il est composé d'excellents musiciens issus de la culture funk, pop, jazz et de la chanson française : la Mliha, Tina Turner, La Cagole ou encore l' Arsenal sont des chansons devenues incontournables.



14 juillet

DÉJEUNER

8h Déjeuner Républicain sur le petit cours - gratuit

BROCANTE

8h organisée par Monsieur et Madame Sechi sur la place du Marché

15 juillet

TAUREAU PISCINE

organisé par le Club taurin Paul Ricard, Arènes municipales à 21h30



18 juillet

L'ADDITION

La ville de Barbentane accueille le spectacle du Festival d'Avignon. Pour cette 77^e édition, **Tiago Rodrigues** invite un metteur en scène britannique pour la création **L'addition**. Deux interprètes entrent en scène et tentent de nous décrire une scène, « la scène » : un client commande un verre, le serveur arrive. Et là, c'est le drame. Jouée et rejouée, entre flots de paroles et silence absolu, « la scène » bascule. Spirale cauchemardesque ? Farce grotesque ? Les rôles et les rapports de force s'inversent, à ne plus savoir qui est la victime et le bourreau. En cuisine, le metteur en scène britannique et directeur artistique de Forced Entertainment, **Tim Etchells**, nous concocte une performance aussi drôle qu'explosive, savamment exécutée par le duo de performeurs **Bert & Nasi**. Interprété et créé en collaboration avec Bertrand Lesca, Nasi Voutsas / Conception, texte et mise en scène Tim Etchells / Traduction Aurélie Cotillard / Musique Graeme Miller / Scénographie Richard Lowdon / Lumière Alex Fernandes / Assistanat à la mise en scène Edward Fortes, Nicki Hobday
19h : Tarifs : 20 € - Réservations en mairie. Jardin Baron de Chabert

Du 17 au 25 juillet

FESTIVAL D'AVIGNON

Le Festival d'Avignon fait escale à Barbentane avec un des spectacles de la 77^e édition. **Clara Hédouin** présente **Que ma joie demeure**, d'après l'œuvre de Jean Giono. Un spectacle qui alterne le jeu et la marche, tissant acteurs et spectateurs au paysage, au cours d'une traversée sensible d'un milieu vivant. Avec, Jade Fortineau, Pierre Giafferi, Clara Hédouin, Hector Manuel, Clara Mayer, Hatice Ozer, Mickael Pinelli / Texte Jean Giono / Adaptation Romain de Becdelièvre, Clara Hédouin / Mise en scène Clara Hédouin / Costumes Nelly Geyres, Anna Rinzo / Régie André Neri, Franck Gélie / Production Audrey Gendre, Alice Ramond
Tarifs : 40 € - Réservations en mairie. Esplanade du Séquier Randonnée théâtrale de 6h à 12h30

20 juillet

CONTRAPUNTO

Dans le cadre des Jeudis de Barbentane, la ville accueille la Cie Acento Flamenco pour son spectacle Contrapunto à la Tour Anglica. Rencontre du jazz, du flamenco & des rythmes du Moyen-Orient. Comme une amulette porte bonheur, une étincelle de magie qui nous surprend et nous réjouit, « Contrapunto » part à la recherche du duende, du feu sacré commun à nos cultures jazz et flamenca. Avec Mathias Autexier percussions & composition / La Fabia zapateado, palmas, chorégraphie & co-direction artistique / Olivier Maurel piano, composition & co-direction artistique Maryam Chemirani voix. Spectacle accueilli dans le cadre du dispositif Provence en scène.
21h : Tarifs : de 9 à 12 € Pass 4 spectacles 40 € (TP) Réservations en mairie

27 juillet

LA DIVA SANS VOIX

Dans le cadre des Jeudis de Barbentane, la ville accueille La Diva sans Voix (Arts et musique) au **Jardin Baron de Chabert**. Vivez toute l'émotion de l'opéra, sans diva, ni orchestre. Confrontés à la réalité d'effectifs réduits dans certains opéras du 18^e siècle, trois musiciens se retrouvent « sur la touche ». Afin



d'optimiser la gestion de son personnel artistique et pour tenter de valoriser cette hypothétique formation, l'Opéra fait appel à un «Uber-présentateur», polyvalent, flexible et à un coût modique, recruté par Pôle Emploi. Olivier PAULS : comédien et metteur en scène / Stéphane COUTABLE : basson / Benjamin CLASEN : alto / François TORRESANI : violoncelle Spectacle accueilli dans le cadre du dispositif Provence en scène.
21h : Tarifs : de 9 à 12 € Pass 4 spectacles 40 € (TP) Réservations en mairie

AOÛT

03 août

AMOR À MORT

Dans le cadre des Jeudis de Barbentane, la ville accueille Amor à mort, Boulègue Productions, dans le **Jardin de Baron de Chabert**. Ce spectacle nous offre une série de tableaux féroces, grinçants et résolument transgressifs sur l'amour et la mort. Présentés comme des courts-métrages, chaque scène dévoile une liaison amoureuse intense qui finit toujours par une mort : d'elle, de lui ou des deux ! Mourir par passion, par accident ou par choix tel sera e destin de chaque couple... Auteurs : Nelly Bêchétoille et Didier Landucci / mise en scene : Elric Thomas / interpretes : Nelly Bêchétoille, Anne Decis, Didier Landucci, Avy Marciano / création lumière : Jean-Bastien Nehr / création sonore : Mickaël Roche / régie générale : Éric Valentin ou Mathieu Pantaléo, Spectacle accueilli dans le cadre du dispositif Provence en scène.
21h : Tarifs : de 9 à 12 €

Pass 4 spectacles 40 € (TP)

Réservations en mairie

05 août

TAUREAU PISCINE

Organisé par le Club taurin Paul Ricard, **Arènes municipales à 21h30**

06 août

LA MONTAGNETTE EN FÊTE

Dans le cadre de l'opération On se lève pour la Montagnette, participez à la première édition de la Montagnette en fête. À partir de 17 heures, le baryton Laurent Arcaro (de la célèbre troupe « Opéra Locos ») accompagné de son pianiste Avignonnais, Sylvie Cobo (dite « La Baronne »), Robin (The Voice), Lydia Martinico, Jean François Varlet et Michèle Torr.

À 21 h, Anne Roumanoff.

Tarifs : 28 € - Réservations en mairie et sur See Tickets



10 août

OPENMINDED

Dans le cadre des Jeudis de Barbentane, la ville de Barbentane accueille Openminded, Christophe Leloil à **la Tour Anglica**. La trompette virtuose de LeLoil, qui promène sa sonorité douceuse dans le paysage jazzistique européen depuis quelques décennies, s'offre dans ce contexte l'occasion d'un dialogue habité avec la voix diaphane de l'envoûtante chanteuse Julia Minkin.

Christophe LELOIL, Trompette /

Andrew SUDHIBHASILP, Guitare / Cedrick BEC, Batterie / Pierre FENICHEL, Contrebasse / Feat. Julia MINKIN, Chant. Spectacle accueilli dans le cadre du dispositif Provence en scène.

21h : Tarifs : de 9 à 12 €

Pass 4 spectacles 40 € (TP)

Réservations en mairie

Du 25 au 29/08

FÊTE VOTIVE

Programme disponible à partir du 15 juillet sur barbentane.fr

- **25 en soirée : Tournoi de pétanque** organisé par le Footing club, **Esplanade du Séquier**
- **26 Tournoi officiel** organisé par la Boule de la Montagnette **au Séquier**. Equipes 2j x 3b. Promotion. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15 h.**
- **28 Grand prix** de la Ville de Barbentane, organisé par la Boule de la Montagnette, Séquier 3j x 2b. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15 h.**
- **28 à 16h30 : Course de l'Avenir** organisée par le Club taurin Paul Ricard, **Arènes municipales**
- **29 à partir de 16h : Taureaux Piscine** organisé par le Club taurin Paul Ricard, **Arènes municipales**

SEPTEMBRE

2 septembre

BLUTOPIA

Projection du documentaire « *Blutopia* » proposé par l'association Habilis au Jardin Baron de Chabert.
info : contact@habilis.info

6 septembre

PÉTANQUE

Tournoi organisé par la Boule de la Montagnette, Séquier Equipes 2j x 3b. Licence FFPJP obligatoire.
Tirage à 15 h.



9 septembre

LA MATINÉE DES ASSOCIATIONS

C'est l'occasion de rencontrer les nombreux acteurs associatifs de Barbentane, pour démarrer une activité (sportive, artistique, éco-citoyenne...) ou par simple curiosité.

15 septembre

COURSE DE TAUREAUX

Course de taureaux jeunes proposée par le Club taurin Paul Ricard, **Arènes municipales**

16 et 17 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Programme à venir

20 septembre

PÉTANQUE

Tournoi organisé par la Boule de la Montagnette, Esplanade du Séquier. Equipes 3j x 2b. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15 h.**

23 septembre

PÉTANQUE

Tournoi organisé par la Boule de la Montagnette, **esplanade du Séquier**. Equipes 2j x 3b. Licence FFPJP obligatoire. **Tirage à 15 h.**

23 septembre

REPAS ET BOUM

de rentrée de l'École Notre Dame, organisée par l'Amicale des parents d'élèves. **Renseignements : apelbarbentane@gmail.com**

23 septembre

VIDÉ-COMMODE

L'association Le Moulin de Bretole organise son vide-commode à la Salle des Fêtes. **Renseignements : lemoulindebretoule@gmail.com**

24 septembre

CHEVAL EN FÊTE

Organisé par l'Association Culture et Patrimoine, **Arènes municipales.**

L'EHPAD À LA SEYNE SUR MER

L'association Les petites envies de la cigale qui anime la maison de retraite publique intercommunale (MRPI) de Châteaurenard et Barbentane a emmené certains résidents à La Seyne sur Mer.

Partis pour une semaine à la mer, les résidents ont profité du soleil et des diverses activités organisées par la dynamique association. Toutes et tous sont rentrés à Barbentane avec le sourire aux lèvres. Une escapade qui leur a fait le plus grand bien !



CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'est devant un parterre de plus de 300 personnes que M. le Maire a énoncé les nombreux projets de la municipalité. À l'issue de son discours, l'ensemble du Conseil municipal a remis les médailles de la ville aux bénévoles de la Réserve Communale de la Sécurité Civile, aux Pompiers de la Montagnette, ainsi qu'à Olivier Ponchon et Jean-Yves Capo, à Arnaud Chastel et à Eric Gil.



LA FÊTE DES JEUNES

Rendez-vous incontournable de la jeunesse barbentanaise, l'édition de la fête des jeunes organisée par l'association Les Bois Sans Soif a trouvé son public lors des soirées bodégas et autres abrivados. Rendez-vous l'année prochaine !





LA FÊTE DE LA SAINT-JOSEPH

Cette année aura été marquée par le retour de la célèbre Fête de la Saint-Joseph. Beaucoup de monde s'était déplacé pour fêter ce retour tant attendu et féliciter la nouvelle maire de Saint-Joseph, Marjorie Chastel. Un grand bravo aux amis de la Saint-Joseph.



UNE ÉDITION DE LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE RÉUSSIE

L'association Lire à Barbantane a organisé la 2^e édition de la Fête du livre jeunesse, parrainée par Fred Bernard, les 1^{er} et 2 avril derniers. Spectacles musicaux, ateliers d'écriture et de peinture, projections, jeux en bois, mais aussi tables rondes, visites du village et nombreuses autres animations ont ponctué ce week-end riche. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

UNE ÉQUIPE FÉMININE AU SOMMET

L'équipe féminine de l'Olympique de Barbantane a remporté la finale de la coupe de l'amitié contre l'étoile d'Aubune. Un score et une victoire sans appel qui nous rappelle des souvenirs : et un et deux et (...) trois zéro !



APE

Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire les Moulins (APE Barbentane) ont mis du cœur à l'ouvrage pour proposer un spectacle de Noël qui a ravi petits et grands, à la Salle des fêtes. De Mario Kart à Star Wars, en passant par Mary Poppins ou autres Pokémon, les enfants ont apprécié le show de l'APE ainsi que les friandises offertes par la municipalité.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée devant le monument aux morts de la ville, en présence de Monsieur le Maire, des membres du Conseil municipal, du Conseil municipal des Jeunes et des corps constitués.

DISTRIBUTION AUX AÎNÉS

En début d'année, nos aînés âgés de plus de 75 ans ont reçu en cadeau une bouteille d'huile des oliveraies communales, remise en main propre par nos élus, Mme Annie Goubert adjointe au maire, déléguée aux cérémonies publiques et des séniors et M. André Bourges, adjoint au maire délégué à la propreté et à l'embellissement du village.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

1962 – 2022. Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbentane, les membres du Conseil municipal et la FNACA ont participé à une commémoration particulière le 19 mars 2022, qui marquait les 60 ans de la fin de la Guerre d'Algérie.



LA BEN-ASTRADO

En collaboration avec la ville de Barbentane, le Moulin de Bretoule proposait un rendez-vous insolite le samedi 21 janvier : La Ben-Astrado, concert du collectif Tapenade. Une soirée originale dédiée aux répertoires populaires de Provence, suivie d'un baléti.



NETTOYONS LE SUD

Samedi 15 avril, la ville de Barbentane a participé à la grande opération Nettoyons le Sud lancée par la Région Sud. Une collecte menée tambours battants par le Maire, les élus et un groupe de bénévoles très motivés. Plus d'une tonne de déchets a été récoltée.

MARCHÉ DE NOËL

Pour clôturer en beauté le Marché de Noël, il ne manquait qu'une finale de Coupe du Monde opposant la France à l'Argentine. Même si les Bleus n'ont pas remporté le Graal, ils ont offert un spectacle mémorable, où le suspense était à son comble sur le Cours.



SOIRÉE EXCEPTIONNELLE
PRÉSENTÉE PAR OLIVIER MINNE

La Montagnette en fête

DIMANCHE
6 AOÛT

17H00
SALLE DES FÊTES

RÉCITAL

Laurent Arcaro - *Chant*
Sylvain Souret - *Piano*

À PARTIR DE 19H00
À L'ESPLANADE DU SÉQUIER

CONCERT

La Baronne
Robin Motheron (*The Voice*)
Lydia Martinico
Jean-François Varlet
Les Enjoliveurs

HUMOUR

SPECTACLE

Anne Roumanoff
«Tout va presque bien!»



Une illustration offerte par JOANN SFAR

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION À LA MAIRIE DE BARBENTANE

TARIF UNIQUE : 28 EUROS - Réservations sur [seetickets.fr](https://www.seetickets.fr)

Mairie de Barbentane - Renseignements au 04 90 90 85 85

